# **LES FRACTURES FRANCAISES ET LEUR AVENIR**

J.P. KERTUDO

Fin d’été 2021

Table des matières

[***Introduction*** 4](#_Toc84263785)

[**Les grands facteurs de division** 5](#_Toc84263786)

[***L’évolution démographique et sociologique*** 5](#_Toc84263787)

[***Les pertes de confiance dans les institutions*** 11](#_Toc84263788)

[***Les nouvelles formes d’organisation sociale*** 14](#_Toc84263789)

[***La contestation des élites*** 14](#_Toc84263790)

[***Le grand déclin économique*** 16](#_Toc84263791)

[***Les progrès de la défiance*** 16](#_Toc84263792)

[***Les refus français du néo-libéralisme*** 17](#_Toc84263793)

[***Les rejets de l’immigration*** 20](#_Toc84263794)

[***La défiance envers l’islam*** 22](#_Toc84263795)

[***Les phantasmes du grand remplacement*** 23](#_Toc84263796)

[***Les contradictions du projet européen*** 24](#_Toc84263797)

[***Le rétrécissement des classes moyennes*** 26](#_Toc84263798)

[***L’excessif pouvoir des « minorités agissantes »*** 26](#_Toc84263799)

[***Pluralité des causes de désunion*** 27](#_Toc84263800)

[**COMMENT REDUIRE LES FRACTURES ?** 28](#_Toc84263801)

[***Réviser la Constitution de 1958*** 28](#_Toc84263802)

[***Réformer les structures territoriales*** 30](#_Toc84263803)

[***Redéfinir un projet collectif*** 31](#_Toc84263804)

[***La réorientation économique*** 31](#_Toc84263805)

[***Réévaluer la place du travail*** 33](#_Toc84263806)

[***L’inévitable réforme des retraites*** 34](#_Toc84263807)

[***Guérir les dérives de l’assurance-maladie*** 36](#_Toc84263808)

[***La rénovation éducative*** 37](#_Toc84263809)

[***Réformer la méritocratie*** 38](#_Toc84263810)

[***La difficile réhabilitation du politique*** 39](#_Toc84263811)

[***Conclusions*** 43](#_Toc84263812)

[***Le contexte mondial*** 43](#_Toc84263813)

[***Le cas des fractures françaises*** 45](#_Toc84263814)

[***Faire face au vieillissement*** 45](#_Toc84263815)

[***L’intégration des immigrés*** 46](#_Toc84263816)

[***Le renouvellement des armatures institutionnelles*** 46](#_Toc84263817)

[***Vrais et faux programmes électoraux*** 47](#_Toc84263818)

[***Quelles priorités ?*** 47](#_Toc84263819)

[***Les incertitudes du redressement*** 48](#_Toc84263820)

# ***Introduction***

Les instituts de sondage scrutent en permanence et à la loupe les symptômes des fractures sociétales qui se sont approfondies en France au cours des décennies récentes. Ils considèrent que les processus de décomposition l’emportent sur les acceptations de l’ordre établi. Ils minimisent les premiers en sous-estimant les seconds. Telle est l’orientation de la sociologie actuelle dominée par des esprits insatisfaits de l’existant. Malgré ses outrances il faut bien reconnaître que l’unité nationale vit une période particulièrement difficile.

La situation française, en la matière, n’est qu’un cas particulier des tourments affectant l’ensemble des démocraties occidentales. Les gens de pouvoir français aspirent toujours à occuper les premières places dans les relations internationales. En fait, ils sont devenus des acteurs non négligeables mais mineurs dans les présents et les avenirs d’une civilisation qui a naguère dominé le monde et qui se voit, maintenant, contrainte de se replier.

Détachée de leur contexte international, les fractures françaises sont incompréhensibles. Elles présentent, cependant, une forte spécificité. Les analyses qui vont suivre s’efforceront de prendre en compte, à la fois, les effets extérieurs et les caractéristiques intérieures.

Dans cette perspective, on va scruter les causes majeures des dissensions actuelles qui opposent les classes et catégories de populations. On s’apercevra que les points de fractures sont multiples. Les solutions permettant de les résorber sont loin d’être inexistantes. C’est, bien évidemment leur mise en application qui fait problème. Elle reposera sur de nouvelles alliances entre les élites et les gens ordinaires. Elles ne sont pas encore d’actualité mais sans elles, les fractures sociétales iront en s’approfondissant de manière dramatique.

# **Les grands facteurs de division**

## ***L’évolution démographique et sociologique***

Le corps social a subi de profondes transformations depuis le 18ème siècle. Elles ont suscité beaucoup de résistances et des tensions endémiques dans tous les secteurs de la société. En 1801, le territoire comptait 29,4 millions d’habitants, en grande majorité des ruraux paysans. Ses grandes villes abritaient environ 5 millions d’urbains (17%)[[1]](#footnote-1). La campagne et ses familles d’agriculteurs dominaient économiquement la ville. Elles pesaient aussi très lourd dans les orientations politiques et économiques du pays. Au regard de la population actuelle, atteignant plus de 65 millions, la France pouvait se prévaloir, dans les siècles antérieurs, d’un poids démographique relativement élevé en Europe tout en étant, réellement, peu peuplée. Faible peuplement qui correspondait aux possibilités limitées de la création de richesses à l’époque et à leur répartition problématique entre les différentes couches et classes sociales.

La première révolution industrielle, celle de la machine à vapeur, du charbon, de la fonte de l’acier, des chemins de fer, entraînera une mutation, assez retardée par rapport à celle de la Grande-Bretagne, mais néanmoins bouleversante. Des milliers d’exploitations agricoles en état de quasi-misère, dans les zones géographiques les moins favorisées, cessent leur activité et leurs actifs iront se faire embaucher par les industriels. La déprise est importante mais on ne peut pas tracer un signe égal entre les anciens ruraux devenus ouvriers et la croissance démographique assez vive des agglomérations urbaines. En 1900, la population de villes aura dépassé les 15 millions, soit plus qu’un triplement par rapport au siècle précédent. Tous les ruraux émigrés de l’intérieur ne se sont pas reconvertis en ouvriers des grandes manufactures. Ils pourvoiront des emplois domestiques demandés par les ménages bourgeois, des postes administratifs, deviendront militaires, commerçants etc. La campagne résiste alors à l’exode car elle conserve des moyens et ressources importants économiques et politiques. C’est pourquoi une fraction significative des productions industrielles sera assurée par des immigrés venus d’Europe de l’Est et du Sud. Bien souvent, ils seront mal accueillis par leurs collègues de travail qui les accuseront, non sans raison, d’entraver l’augmentation des salaires. Les paysans et les ouvriers entretiennent des rapports complexes du fait qu’une partie de ces derniers avaient pour origine les premiers. On ne peut pas prétendre que leurs relations aient été empreintes de cordialité ni, encore moins de fraternité. Lorsque la « Belle époque » bat son plein dans une atmosphère générale d’optimisme et de foi dans la science et la technique, la population, enrichie par les allogènes, augmentée par la fertilité des femmes, atteint près de 41 millions d’habitants : + 38% par rapport à 1801. Depuis lors, la richesse nationale a fortement augmenté du fait de l’industrialisation. Les oppositions au sujet de sa répartition ne manqueront pas de s’accentuer. Dès 1850 dans la foulée des mouvements révolutionnaires européens de 1848, le manifeste communiste élaboré par MARX et ENGELS annonce la fin annoncée comme scientifiquement inéluctable du capitalisme, le remplacement de la classe bourgeoise, détentrice des moyens de production, par le pouvoir des prolétaires abolissant les divisions en classes. Les luttes sociales s’intensifient tandis que les prophéties marxistes tardent à se réaliser.

Tel est le contexte, pour le moins contrasté, dans lequel se déclenche le premier conflit mondial. La grande masse des combattants français, animés par une ferveur patriotique que l’on ne retrouvera plus, se recrute parmi les paysans encadrés par des fils de bourgeois urbains et d’héritiers des grandes propriétaires fonciers. Le décompte officiel des morts, 1,4 millions de soldats, correspond à une estimation minimale. Pour mesurer l’ampleur du désastre, il faudrait y ajouter les centaines de milliers d’handicapés à vie. Les ravages humains sont particulièrement élevés parmi les jeunes de 18 à 27 ans. Près de 30% d’entre eux disparaissent. Victorieuse du conflit la France ne parvient plus à renouveler sa population. Elle est la seule des belligérants à devoir réhabiliter plus du tiers de ses territoires dévastés par les armées allemandes[[2]](#footnote-2).

Après 1918, les luttes de classes monteront encore en régime. A l’intérieur, les généraux et maréchaux se voient accusés d’avoir trop peu économisé les vies humaines en envoyant à la mort, pour gagner quelques centaines de mètres de terrain, la fine fleur de la jeunesse. A l’extérieur, la révolution léniniste ressuscite la doxa marxiste en peine de résultats et provoque la scission du parti socialiste. La majorité de ses représentants crée le parti communiste affilié à l’internationale, troisième du nom, dirigée par Moscou et inféodée aux intérêts nationaux soviétiques censés s’identifier à ceux du prolétariat mondial. En Allemagne, très massivement hostile au Traité de Versailles, les nouveaux pouvoirs socialistes en place, fortement dépendants des militaires[[3]](#footnote-3), accepteront que ceux-ci préparent clandestinement, avec la complicité soviétique, la revanche. En France, le pacifisme se répand, principalement à gauche, mais, aussi, parmi les forces politiques du centre et de la droite. A. BRIAND en sera le grand porte-parole. Le revanchisme allemand finira par condamner à l’échec sa politique d’apaisement des tensions intra-européennes.

L’entre deux-guerres multiplie les contrastes et les tensions. La France ne verra plus sa population augmenter durant un demi-siècle que par l’apport d’immigrés, dont un nombre croissant de réfugiés politiques de toutes obédiences. La xénophobie et l’antisémitisme se répandront à leur encontre. La révolution industrielle ne cesse pas, pour autant, de progresser : expansion de la production automobile et aéronautique, généralisation de la chaine du froid, équipement électrique des collectivités ainsi que des ménages, diffusion lente mais continuelle de la téléphonie et de la radiophonie dans les foyers, progrès spectaculaire de la médecine et de la chirurgie, premier pas de la télévision. La population ouvrière pèse plus qu’auparavant dans l’emploi des actifs. Elle se scinde durablement en fractions ennemies, syndicales et politiques, révolutionnaires et réformistes, internationalistes et nationalistes. Les antagonismes sociaux se répercutent immanquablement au sein des électorats et des institutions élues. La troisième république, après une première phase glorieuse, marquée par de nombreuses réformes, sombre lentement mais sûrement dans une instabilité chronique. Le spectre du communisme hante désormais les classes bourgeoises et leurs satellites. Une partie d’entre elles verra dans le fascisme et le nazisme, autant de remparts susceptibles de les protéger contre l’offensive des partageux. Alors qu’une seconde guerre se prépare, tandis que l’ennemi allemand élabore des stratégies militaires offensives et très innovatrices, les concepteurs et décideurs de l’appareil militaire préconisent le développement de puissants moyens défensifs (ligne Maginot, merveille de technologie) afin de décourager l’agression attendue et redoutée de la part du grand voisin.

La défaite humiliante de juin 1940 face à une armée allemande qui occupera plus de la moitié du territoire, imposera des conditions d’armistice économiquement prédatrices, amène à la tête de ce qui reste du pouvoir politique un vieux maréchal perçu à tort comme républicain, ayant conquis sa position de sauveur avec un contingent important de votes en sa faveur commis par d’anciens élus du Front Populaire de 1936. Les marxistes sommaires expliqueront que le nouveau dictateur n’est autre que l’expression du naufrage inéluctable des classes bourgeoises dirigeantes. On peut leur opposer que les premiers mouvements de résistance à la défaite ont été créés par des héros issus des sommets sociétaux. Les forces populaires organisées, très minoritaires, fortement pourchassées, peineront à s’unir. Les communistes obéissent douloureusement, mais sans trop rechigner, à la discipline imposée par Moscou visant à prolonger l’existence du pacte germano-soviétique en évitant de s’en prendre aux occupants nazis. Il faudra attendre 1941, à la suite de l’invasion du territoire soviétique, guerre hitlérienne d’extermination, remplies de crimes commis avec l’assentiment des grands chefs militaires allemands, pour que le PCF change complètement sa stratégie et se mette à harceler par des attentats les armées ennemies. Le parti estimera que les otages exécutés en représailles payaient le prix de la libération nationale. Au fur et à mesure du déroulement du conflit, les forces résistantes se renforcent surtout à gauche de l’échiquier politique. Le Général de Gaulle ayant pris la tête des mouvements de résistance, conservateur éclairé, dirigeant futur du pays, ne peut éviter d’en tenir compte. Il va sagement accepter un programme à mettre en œuvre après la Libération dont l’inspiration socialiste prolonge et transforme les acquis antérieurs  au bénéfice des travailleurs : renouvellement des législations afférentes à la maladie, aux accidents du travail, aux retraites. Au plan économique il est prévu de nationaliser les industries-clés. L. Renault sera la première victime emblématique de cette charte élaborée par le Conseil National de la Résistance, bien qu’il ait agi, comme tous les autres industriels, sous la contrainte de l’occupant. Notre diagnostic au sujet de l’époque postérieure à la Libération diffère quelque peu de la version officielle. Après la fin du conflit, la haute administration publique, avide de réalisations positives mais aussi de pouvoir, chasse les capitalistes de leurs terres au prétexte, pas toujours fondé, qu’ils avaient gravement fauté. Les grands fonctionnaires disposent de talents mais pas de capitaux. Les évincés, quant à eux, ont été laminés par les prélèvements des occupants. C’est ainsi que l’on verra se développer le capitalisme d’Etat de l’après-guerre financé, prioritairement, à partir de fonds publics internes et externes (plan MARSHALL).

Dans de telles conditions, la population française, après avoir été profondément ruinée et traumatisée, recommence à croire en l’avenir. Elle déploie une énergie considérable qui fait, aujourd’hui rêver, dans l’œuvre de reconstruction du pays. Comme quoi la foi en un futur meilleur détermine, en profondeur, les comportements immédiats. Entre 1950 et 1975, s’ouvre une période de prospérité soutenue par une forte croissance économique et l’importation du modèle nord-américain[[4]](#footnote-4) : diffusion massive des biens de consommation durable parmi les ménages. De nouvelles usines de production de ces biens s’implanteront là où le foncier coûte peu cher, en périphérie des villes moyennes. Les entreprises y trouvent la main-d’œuvre campagnarde dont elles ont besoin. Pas suffisamment cependant. Les employeurs iront alors recruter le complément dans les pays du Maghreb convertis à la langue française. Ils sont à l’origine de l’implantation de nouvelles populations d’immigrés qui seront ultérieurement autorisées à faire venir leurs familles et finiront par susciter, beaucoup plus tardivement, des réactions puissantes de rejet principalement animées par les droites extrêmes. La brève période de développement de la prospérité économique rejette en arrière-plan, l’effondrement de l’empire colonial asiatique et africain. A l’exception de l’Algérie, département français, peuplé de plus d’un million de colons d’origine française et espagnole. Le gouvernement, après avoir tenté de réduire la rébellion dirigée par le F.L.N.[[5]](#footnote-5) et militairement réussi à l’anémier, se heurtait à la question politique, la grande masse de la population algérienne rejetant le colonisateur. Elle provoquera l’enterrement de la quatrième république En 1958, de GAULLE reviendra au pouvoir en s’appuyant fortement sur les partisans, minoritaires en nombre, de l’Algérie française. Le maintien de ce patrimoine colonial dans le périmètre de la république présente, aux yeux des nouveaux gouvernants et de leurs partisans, deux avantages stratégiques. Dans la partie sud, au Sahara, des vastes espaces désertiques sont disponibles pour expérimenter l’arme atomique, nouvel instrument de puissance militaire et prometteur de retombées civiles. De surcroît, les ingénieurs français ont exploré le sous-sol de l’immense colonie et détecté l’existence des gisements pétroliers et gaziers qui permettraient à la métropole de réduire sa dépendance aux énergies importées de l’étranger moyen-oriental. Le Général, devenu Président de la république comprendra, assez vite, que la solution du maintien de l’Algérie dans le régime de droit commun des départements métropolitains comporte beaucoup plus d’inconvénients que d’avantages. La démographie algérienne n’est pas contrôlée. Le développement économique apparaît comme très aléatoire, les cadres institutionnels et économiques, dominés par les métropolitains sont contestés et attaqués, la jeunesse française répugne à se sacrifier pour combattre les nationalistes algériens. En outre, l’isolement de la France sur la scène internationale s’approfondit. De GAULLE se résoudra en 1962 à l’indépendance laissant l’ancienne possession coloniale entre les mains de dirigeants divisés et incapables[[6]](#footnote-6). Les opposants, dont une masse de rapatriés, entretiendront envers sa politique et même sa personne des rancunes violentes et durables. La grande masse de la population, quant à elle, lui saura gré de l’avoir débarrassé d’un fardeau ingérable.

1975 correspond à une année charnière. Elle conjugue un phénomène important quoique secondaire, mis en avant parmi les autorités et relayé par les médias, l’augmentation violente des prix du pétrole, et un phénomène beaucoup plus gros de conséquences durables : l’essoufflement de la seconde révolution industrielle, de sa capacité à accroître les richesses et les postes de travail nationaux. La croissance économique annuelle s’amenuise. Pendant plus de vingt ans le capitalisme occidental se survivra dans un marasme causé par l’affaiblissement des débouchés domestiques. Durant plus de vingt années de stagnation et d’inflation, les gens de pouvoir s’appliqueront à démanteler les réglementations mises en place afin de combattre les ravages économiques et humains consécutifs à la crise de 1929. L’économie de marché, la moins régulée possible, retrouve sa dignité Les opposants au nouveau cours économique seront nombreux en France, pays-phare des dirigismes. Ils ne seront pas de taille à résister à la mutation que les Etats-Unis propagent dans le monde entier. Les partis anticapitalistes les plus résolus les plus hostiles au nouveau cours, dans notre pays, entament un déclin définitif.

En 1981, la gauche socialiste accède au pouvoir en s’appuyant sur un programme dirigiste à contre-courant de l’évolution générale qui se propage à grande vitesse occident. Il s’ensuit une accumulation d’échecs qui conduisent le président de la république à se repositionner au centre du spectre politique tout en léguant des frustrations durables parmi ceux l’ayant soutenu dans sa conquête du pouvoir.

Le capitalisme occidental, après une vingtaine d’années d’errements, trouvera, finalement, les moyens de se régénérer. Il profitera de la stratégie mise œuvre par le pouvoir communiste chinois à la suite des échecs remarquables de la ligne maoïste ayant versé dans la paranoïa. La Chine, forte de son immense population, très supérieure à celle de l’occident riche, s’ouvrira aux investissements étrangers en offrant les ressources d’une main-d’œuvre nombreuse et disciplinée, désireuse de travailler, même pour des salaires modiques. Les firmes occidentales iront investir prioritairement dans le nouvel eldorado. Elles y gagneront beaucoup d’argent, partiellement réinvesti sur place. D’importants transferts de technologie seront consentis, obérant le futur de la suprématie occidentale.

Le nouveau cours de l’économie mondiale déclenchera un véritable séisme, inégalement réparti, dans les territoires européens. Des usines ferment ou déménagent en Asie. Le chômage de masse sévit en France comme en beaucoup d’autres pays européens. L’exception française se manifeste par un mouvement de désindustrialisation plus rapide qu’ailleurs. Les populations maghrébines que l’on avait fait venir dans les années soixante pour combler les manques de main-d’œuvre peinent à trouver des perspectives d’emploi pour leurs enfants. D’autant plus qu’à la différence de ses principaux voisins, sont arrivées sur le marché du travail les générations nées lors du « baby-boom » de l’après-guerre. Les trajectoires de l’emploi et de la population en âge de travailler divergent, la première s’affaiblit tandis que la seconde s’oriente à la hausse.

En un demi-siècle, de 1950 à 2000, la population française va s’accroître de plus de 40%[[7]](#footnote-7). Une telle croissance, qui ne faiblira pas dans les années suivantes, résulte principalement du mouvement naturel et, secondairement de l’immigration[[8]](#footnote-8). Un tel dynamisme démographique exige des investissements considérables dans toutes les catégories d’infrastructures : logement, transports, santé, éducation, sécurité publique, justice. Ils ont été abondemment réalisés tout en laissant subsister des déficiences criantes. Leur financement n’a pas été à la hauteur de l’enjeu. Les déficits des budgets publics se sont accumulés, de plus en plus difficilement couverts par l’épargne nationale. Le Trésor public s’est vu obligé de faire appel à des capitaux étrangers. Les hommes politiques qui se sont succédés dans les plus hautes fonctions n’ont jamais pu ni voulu imposer à leurs électeurs les efforts nécessaires pour faire face, en toute indépendance, à la mutation démographique d’une aussi grande envergure. Il aurait fallu plus d’activités économiques, plus de possibilités de travail offertes, plus de modernisation de l’appareil productif, moins de pertes d’emplois industriels. Or les populations continuaient à espérer dans la croissance économique, aspiraient fortement à travailler moins, à profiter de la vie de manière immédiate. Comme l’emploi se raréfiait, les gouvernants ont rallié la thèse désuète et malthusienne appréhendant le gisement de travail comme un gâteau à partager. Ils se sont inspirés d’une conception assez abstraite du progrès d’après laquelle la réduction de la durée de vie au travail s’inscrivait dans un processus séculaire irréversible. Dans la longue durée le diagnostic était fondé. Dans la vie concrète, il existe cependant des périodes historiques où il faut revenir temporairement en arrière. La France se situait dans ce cas de figure. Les grands responsables ont préféré satisfaire des demandes populaires de mieux-être dans le court terme en hypothéquant l’avenir. Ont-ils été gratifiés pour une pareille conduite des affaires collectives ? Oui si l’on en juge par la popularité persistante du grand immobiliste, J. CHIRAC, obsédé par les fragilités de notre démocratie. Non si l’on prend la mesure de la désaffection massive qui s’est répandue envers les élus de toutes catégories. Le grand malaise de la société française a ceci de particulier qu’il prend, à la fois, sa source dans les aspirations contradictoires des électorats et dans les médiocrités des représentants élus.

Les représentants font office de boucs émissaires, en même temps que tous les « sachant » pour n’avoir pas suffisamment respecté les volontés du peuple qui, lui-même, veut tout et son contraire : travailler moins en gagnant plus, préserver sa santé sans rien payer, sauvegarder l’environnement à condition qu’il n’en coûte rien etc. Les immenses progrès de l’éducation ont conduit à de curieux paradoxes. Des gens qui ne savent pas grand-chose en sont venus à estimer que leurs jugements valent bien ceux de leurs maîtres d’enseignement. Une grande chasse aux élites s’est ouverte, déstructurant en profondeur nos sociétés. Elle fait incontestablement le jeu de démagogues et menace sérieusement la paix intérieure de notre pays.

Si le corps social français s’est modifié assez radicalement au plan démographique, il a aussi connu un grand bouleversement à caractère à la fois social et culturel. La France s’est trouvée, comme beaucoup d’autres pays européens, entraînée dans la nouvelle étape de mondialisation initiée par le capitalisme industriel et financier américain. Elle a provoqué des transferts d’activités et de pertes d’emplois au profit de l’extérieur. La classe ouvrière s’est marginalisée au plan de ses effectifs mais, simultanément dans ses possibilités de se faire entendre. Les autres classes de populations les moins éduquées et les plus fragiles ont également subi un processus de relégation comparable. Les citoyens qui se sont adaptés et ont tiré profit de la mondialisation ont réussi à imposer leurs lois, juridiques et autres, tout en étant minoritaires en nombre. Pendant des années, le contrôle de la situation ne leur a pas échappé. A présent, les relégués, économiquement et culturellement, en viennent à se révolter en combattant contre leur étouffement multiforme. Le corps social unifié, idéal des républicains, n’existe plus. Le grand défi de l’heure est bien de la reconstruire.

Le parcours, au pas de charge, où l’on vient de décrire les mutations déterminantes de la société française, est apparu indispensable pour que l’on puisse mieux prendre conscience de leur ampleur et de leurs incidences dans les rapports sociaux actuels. Elles nous disent à la fois beaucoup et assez peu des raisons expliquant une conflictualité sociétale endémique et la grande faiblesse de ses débouchés positifs. Les mutations historiques qu’a subit la France ont été beaucoup moins dramatiques et traumatisantes que celles intervenues en Allemagne. Ce pays voisin a souffert de déplacements massifs de populations entières, chassées de leurs terres ancestrales à l’est. Il s’est retrouvé divisé en Etats rivaux pendant des décennies. Sa cohérence sociale actuelle, bien qu’elle se trouve en difficulté, paraît nettement moins atteinte que la nôtre. Nous allons devoir, en conséquence, nous intéresser à d’autres facteurs explicatifs de la situation.

## ***Les pertes de confiance dans les institutions***

Les symptômes d’un détachement des français vis-à-vis de leurs institutions se sont accumulés au fil des études d’opinion. Ils prennent des formes diverses mais convergentes : progrès de l’abstention dans toutes les consultations électorales, désaffection vis-à-vis des grandes organisations citoyennes, déconsidération générale subie par le personnel politique, plus sélective mais aussi perceptible à l’encontre des administrations publiques.

Aucune société se prétendant civilisée ne peut se passer d’institutions solides et reconnues comme porteuses de l’intérêt général. L’état préoccupant dans lequel on se trouve ne saurait être interprété autrement que comme un sentiment largement répandu selon lequel les institutions actuelles ne répondent pas suffisamment aux besoins et aux attentes des populations.

Les observateurs et commentateurs du phénomène concentrent leurs analyses critiques au niveau le plus élevé, celui de la Constitution avec son exécutif fort et son parlement subordonné. Il nous semble que l’approche retenue est trop réductrice. Elle conduit à accréditer l’idée qu’il suffirait de changer de loi fondamentale pour restaurer la confiance dans les institutions. En réalité, c’est l’ensemble de l’édifice qui fait problème.

Un édifice qui repose principalement sur l’appareil d’Etat mais qui le dépasse et le déborde par des institutions non étatiques : syndicats, associations, églises. Ses bases ont été fragilisées par une série d’évolutions à la fois diverses et concomitantes : le transfert à l’extérieur des grandes unités de production de marchandises, la dévitalisation des principales organisations qui favorisaient l’expression et la défense d’intérêts communs, l’internationalisation des grandes affaires collectives dépassant les frontières hexagonales.

Le déclin industriel faisant quasiment disparaître les grandes usines a laminé les bases militantes des syndicats dans les foyers de la production. Les grands partis politiques ont vu leurs fondements doctrinaux et les socles de leur unité partir en lambeaux. La déchristianisation a fait perdre aux religions ancestrales leur capacité de rassembler des populations importantes dans une vision commune de l’humanisme et de la morale. Les menaces environnementales et climatiques ont entraîné la conviction que les risques à prévenir dépassaient les possibilités autonomes des Etats. De surcroît, l’institution familiale, structure fondamentale de la société d’hier, s’est transformée en association instable gouvernée par des liaisons temporaires entre les couple hétérosexuels et maintenant homos et lesbiens.

Ce sont surtout les institutions non étatiques ou paraétatiques qui se sont effondrées. L’Etat a été invité à prendre en charge des missions qu’elles n’étaient plus en mesure d’assumer. Toutefois, qui trop embrasse, mal étreint. Le vieil adage a été profondément vérifié. La tâche était trop immense pour être complètement prise en charge. Elle n’a pu l’être que partiellement ce qui n’a pas manqué de susciter des déconvenues.

Les grands idéologues libéraux du 17 et 18 ème siècle ont infusé dans les mentalités une vision de l’Etat comme appareil voué à devenir tentaculaire et à s’auto-développer. Les plus clairvoyants d’entre eux, dont le grand philosophe anglais T. HOBBES, ont abondemment montré que l’expansionnisme étatique était, d’abord et avant, tout, le résultat de demandes émanant des sociétés civiles. Demandes de sécurité, de santé, de justice, d’égalité.

En réponse à ces demandes des populations, toutes les nations qui comptent, quelles que soient leur régime constitutionnel, ont beaucoup augmenté les effectifs et les moyens de la partie supérieure de leurs appareils étatiques complexes.

Non seulement la France n’a pas échappé à ce mouvement mondial, accentué par les crises économiques, mais ses gouvernants, ses administrateurs, n’ont pas vraiment cherché à en atténuer les effets pernicieux. Il était, bien évidemment hors de question que les dirigeants publics reconstruisent des institutions privées débilitées dont l’initiative revient à la société civile. Par contre ils avaient la possibilité de faire fructifier l’autonomie des structures infra-étatiques, dans les communes, les départements, les régions. Les réformes entreprises en ce sens n’ont pas été insignifiantes mais n’ont pas atteint l’envergure nécessaire. Il leur était aussi loisible de favoriser l’autonomie des organisations de la société civile en renonçant à en faire des appareils d’Etat annexes.

L’édifice institutionnel, tel qu’il existe aujourd’hui, aussi bien public que privé nous offre l’image d’un corps humain composé d’une très grosse tête dominant une colonne vertébrale atteinte de sclérose et des membres trop faiblement musclés. Depuis 1958 et l’adoption d’une nouvelle constitution, les étages supérieurs de l’Etat ont été reconstruits en instaurant un exécutif fort soutenu par un parlement faible. Avec l’élection en 1962 du président de la république au suffrage universel, les électeurs ont cru qu’ils allaient pouvoir configurer le pouvoir suprême selon leurs vœux et lui donner de véritables moyens d’agir. Il n’en n’a rien été. Le président est devenu le lieu géométrique de toutes les contradictions sociales et l’objet de tensions opposées. Le parlement, trop peu représentatif des forces politiques et sociales en présence, a perdu sa faculté de les faire déboucher, autant que nécessaire, sur des compromis.

La désaffection vis-à-vis des institutions se traduit par des déceptions et des ressentiments mais, aussi, par des déformations dans ses fondations. L’autorité judiciaire veut devenir pouvoir autonome, non comptable de ses manquements. Elle se perçoit comme un monde à part, tout en intervenant de plus en plus fréquemment dans les affaires d’ordre politique. Les syndicats, faute d’obtenir satisfaction par les législations et les négociations avec les employeurs, demandent au juge de sanctionner les gouvernants. La magistrature s’insère dans le débat politique au motif que les instances exécutives parlementaires ne font pas correctement leur travail. Elle s’inspire du mouvement italien « mains propres » qui a effectivement éliminé les « mains sales » mais a laissé le système politique de leur pays dépourvu de mains respectables. Ayant déserté les assemblées élues et les organisations politiques, les médias se sont convertis en agora de l’âge électronique. Les liens directs entre les militants et leurs organisations ont donc été « médiatisés », les médiateurs acquérant des pouvoirs d’influence démesurément accru.

Les pertes de confiance dans les institutions se sont principalement enracinées dans les populations ayant subi les conséquences de la globalisation libérale et dont les conditions d’existence sont devenues plus difficiles et plus précaires. Les éléments les plus revendicatifs parmi ces relégués en sont venus à réclamer l’effacement de la démocratie représentative au profit de la démocratie directe qu’avait consacré la constitution de 1793. Le changement principal revendiqué modifierait profondément la position de l’élu qui cesserait d’être investi des intérêts de la nation tout entière pour se muer en porte-parole de ses mandats, susceptible d’être révoqué si ses votes ne conviennent pas à sa base. Pour compléter la soumission des élus à leurs électeurs, le référendum d’initiative citoyenne prôné par le mouvement des « gilets jaunes », conduirait à défaire des lois qui ne conviennent pas à un quantum de citoyens et à imposer de nouvelles lois conformes à leurs besoins. Un tel mouvement est encore loin de déboucher sur des mesures concrètes. Les enquêtes d’opinion nous apprennent qu’il suscite beaucoup de sympathies. Sa popularité s’explique par sa capacité de traduction du réel sociétal. Il est demandé de reconnaître que le collectif n’est plus susceptible d’être unifié et qu’il faut désormais le concevoir comme une confédération de communautés et de groupes de pression divers. Les mêmes qui professent une pareille vision réclament, en même temps, des interventions accrues de l’Etat central. Mais un Etat central reconfiguré comme un ensemble de producteurs de mesures au profit des groupes d’influence. Dès lors, le partage du gâteau public sous les formes les plus diverses, subventions, détaxations, occupent une place majeure au sein du débat public. On se préoccupe beaucoup plus de dépecer la bête étatique que de la rendre plus productive et plus efficace. La république, tout autant que la démocratie, reposent sur la conviction fondamentale qu’il existe des possibilités d’unifier le corps social et de définir un intérêt général à base de compromis. Elle n’est pas formellement niées dans les revendications actuelles, mais elle aboutit à des propositions destructrices de l’ordre existant.

La crise institutionnelle que l’on vient de décrire ébranle non seulement l’Etats, mais la société dans son ensemble. Les pouvoirs publics peuvent, en renonçant à l’excès de centralisme, en favoriser la solution. On a vu qu’il ne l’avait pas fait assez. Mais c’est à la société civile, elle-même, qu’incombe une bonne part du travail de rénovation des institutions structurant la société. Il peine, comme on va le voir, à combler les vides existentiels vécus par les gens.

## ***Les nouvelles formes d’organisation sociale***

Les nouvelles formes d’organisation ont partiellement comblé le vide laissé par les anciennes. Si les grandes organisations ne font plus recette, les petites se sont renforcées : familiales, amicales, religieuses, groupales, de très diverses sortes, pour nouer des liens tout autant que pour se défendre contre des mesures du pouvoir central jugées indésirables et/ou imposer des solutions à leur convenance. Ces nouvelles formes ont été le produit de l’impuissance des grands regroupements sociétaux à unifier les objectifs et les attentes de leurs affiliés[[9]](#footnote-9). Elles ont pu s’imposer dans un contexte de circulation suractivée de l’information et d’expansion fulgurante des moyens de communication. Les gens ont pris l’habitude de s’affilier à des réseaux informatisés, sans engagement formel et modifiable à souhait. Les regroupements affinitaires de toutes sortes sont devenus extrêmement mobiles et échouent régulièrement à se donner des leaders reconnus. Ils représentent des menaces redoutées par ce qui reste des institutions encore établies. Les nouvelles formes de socialisation apparaissent comme des succédanés dans la mesure où des masses de population de plus en plus nombreuses, surtout âgées vivent dans l’isolement et même, pour beaucoup dans l’oubli familial et la relégation. Les pouvoirs centraux sont conviés, comme on l’a dit, à réparer les dégâts des mutations sociétales. Entre les actifs intégrés, ayant trouvé leur place dans la mondialisation et les prolétarisés, économiquement autant que culturellement, les fossés relationnels se comblent plutôt mal. Le constat qui nous paraît s’imposer est que les nouvelles formes de structuration sociétale ne font pas le poids en ce qu’elles consacrent une atomisation instable des populations et rendent plus difficile que jamais l’élaboration de l’intérêt général. Les pouvoirs dirigeants exercent avec difficulté leur verticalité. A quoi répond une société civile lui opposant des liaisons qui se veulent « horizontales », c'est-à-dire exemptes de toute hiérarchie. Le retour à meilleure fortune se présente d’autant plus mal que les « sachant », les établis, les prospères, sont l’objet de remises en cause sans précédent.

## ***La contestation des élites***

On attribue fréquemment la contestation contemporaine des élites au fait qu’elles auraient failli dans le guidage de la société. Le sujet, en vérité, est autrement plus complexe. Les élites ont déçu par rapport aux promesses de mieux-être dont elles s’étaient intronisées comme les principaux responsables et les vulgarisateurs privilégiés. Mais il faut creuser plus profond pour mieux mesurer l’ampleur du phénomène. Durant les deux siècles précédents, le savoir, la science, la domination humaine de la nature ont été érigés dans la culture des gens ordinaires comme des vecteurs décisifs de progrès humains, de libération des servitudes. Puis les grandes guerres que nous avons vécues ont révélé leur profonde ambivalence. Des doutes se sont progressivement répandus au sujet de leurs facultés d’améliorer les sorts humains.

Dans le désenchantement général, pas spécifiquement national, l’expansion de l’éducation a joué un rôle paradoxal. Les divisions sociales, entre les sachant et les ignorants, se sont fort heureusement amenuisées. Les sortants de l’ignorance ont commencé à estimer que leurs connaissances, leurs jugements, méritaient d’être pris en compte et même valaient bien autant que ceux des autorités établies. Beaucoup d’entre eux ont surestimé leurs aptitudes sans se voir infliger de démentis. Les démagogies électorales et médiatiques, l’individualisme et le narcissisme ambiants, ont représenté un terreau particulièrement favorable à la diabolisation des dominants intellectuels.

Dans le cas français, une important fraction significative des élites a fait, à la fin du dernier siècle, le constat que l’avenir du pays se voyait compromis par l’enlisement de son Etat-Providence assis sur des bases productives déficientes. Les hauts-fonctionnaires les plus talentueux, artisans principaux de la reconstruction d’après-guerre, ont quitté le service public pour faire carrière dans le secteur privé beaucoup plus généreux au plan des rémunérations. Les grands entrepreneurs, ayant recruté ces fonctionnaires, ont consacré tous leurs efforts intellectuels et financiers pour aller développer des activités plus profitables en dehors du territoire. Les flux d’investissements ont privilégié le grand large au détriment de l’économie domestique. La contestation actuelle des élites, dans notre pays, tire son énergie d’un sentiment d’abandon et même de mépris, ressenti par les gens ordinaires envers ceux qui avaient cessé de croire en l’avenir positif de leur pays.

Les élites ont été traditionnellement perçues comme détentrices, non seulement du savoir, mais de la vérité. Les philosophes s’écharpent depuis toujours sur la réalité du concept. Leurs débats n’ont pas abouti à une conception communément admise. Le flou philosophique, dans le contexte actuel, individualiste et hédoniste, uniformément concurrentiel, a conduit à la floraison de vérités groupales éminemment subjectives et adverses.

Notre société actuelle n’a pas franchi le pas d’une éradication des élites en place. Les contestataires ne vont pas plus loin que la dénonciation des failles et l’accumulation des critiques à leur encontre. Sans autre projet réaliste de renouvellement. Il s’ensuit un processus « d’anarchisation » de la société qui laisse démunis les pouvoirs centraux conçus pour affronter, principalement, les grandes divisions sociales opposant des classes que l’on parvenait encore à identifier. Aujourd’hui le pouvoir régalien doit faire face à l’éclosion de micro-conflits qui surchargent les polices, les gendarmeries, les tribunaux. Les élites réputées telles ne font plus recette. Problème : les prétendants à leur remplacement sont encore plus pauvres de solutions réalistes que ceux qu’ils veulent détrôner. Ils se refusent à regarder les réalités en face et, en particulier, celles découlant du notre lente descente aux enfers économiques.

## ***Le grand déclin économique***

La France fait encore partie des pays riches. Les études de l’OCDE montrent, néanmoins, que sa position relative se dégrade d’année en année. Nous figurons parmi les champions européens de la perte d’emplois industriels. En réaction à la mondialisation, de très brillants secteurs d’activités ont tiré leur épingle du jeu : les industries du luxe, les aéronautiques et spatiales, les travaux publics, les traitements environnementaux, les engins militaires, ce qui fait malheureusement trop peu pour maintenir à flot une population active en augmentation permanente. Les grandes entreprises, on l’a dit et répété, sont parties chercher fortune ailleurs. Les petites et moyennes subissent des prélèvements fiscaux et sociaux qui les empêchent de se développer. Un sondage réalisé en septembre 2020 par l’institut IPSOS montre qu’une très forte majorité de français (78%) estime leur pays en déclin. La foi en l’avenir s’est donc sérieusement détériorée. L’état d’esprit dominant incite à la passivité, au repli, au ressentiment. Autant de tendances négatives qui ne sont pas favorables à une vie sociale pacifiée.

## ***Les progrès de la défiance***

En 1995, A. PEYREFITTE, publiait un essai remarqué intitulé la société de confiance. Il déplorait sa faiblesse en France et l’attribuait aux héritages culturels égalitaristes et envieux la différenciant de ses voisins nord-européens élevés dans le protestantisme pour qui l’enrichissement n’est pas source de culpabilité. En 2007 Y. ALGAN et P. CAHUC dans leur ouvrage, la société de défiance, partant des mêmes constats, ne souscrivent pas aux thèses culturalistes de l’ancien ministre gaulliste et préfèrent mettre en évidence des caractéristiques issues d’enquêtes sociologiques réputées plus objectives. Ils démontrent, preuves à l’appui que la défiance n’affecte pas seulement le rapport aux élites, mais qu’elle contamine l’ensemble des rapports sociaux. Un véritable cercle vicieux, disent-ils, s’est installé qui ronge la société. Il repose sur la conviction générale que les rapports de coopération fonctionnent très mal, que seule la puissance étatique est en mesure d’arbitrer les différends, ce qui incite à accumuler des réglementations dont le respect fait de plus en plus problème, comme le montre la progression des incivilités. En même temps que l’on demande trop à l’Etat, l’extension multiforme de ses interventions suscite des accumulations de mécontentements. La tendance générale à calmer les dissensions par des injections de dépenses publiques ne fait que renforcer la défiance de la part de ceux qui se sentent oubliés dans la distribution des aides et autres avantages.

Une dissociation s’est opérée depuis les années soixante entre les exigences d’étendre les libertés personnelles et le souci des responsabilités individuelles qui devraient en découler. Concevoir les autres comme l’incarnation de l’enfer paralyse la progression d’ensemble de la société. Ce faisant, les rapports de forces prédominent sur la construction de compromis. Dans le modèle français toute crise de l’Etat mute en crise sociétale et inversement.

Aussi bien A. PEYREFITTE que le tandem ALCAN-CAHUC n’ont pas, à notre sens, poussé, suffisamment loin leurs analyses. Les racines culturelles invoquées, trop partiellement explorées par le premier de ces auteurs et trop négligées par les seconds pèsent encore très lourd dans les modes de penser, d’éduquer de se comporter. Le rationalisme français qui a joui par le passé d’un si grand prestige, dénommé cartésianisme, a répandu, en même temps que ses grands mérites, des conceptions extrêmement rigides (puissamment entretenues par l’importance de notre appareil militaire). Il a récusé l’existence possible de zones « grises » entre le vrai et le faux. Il a convaincu nombre d’esprits que le juste milieu recélait de l’imposture malgré l’influence intellectuelle de penseurs comme MONTAIGNE et ALAIN. Ce n’est pas pour rien que le pays a engendré de très brillants scientifiques, des mathématiciens de renom universel, des jardins aux dessins géométriques. Le rationalisme a combattu l’esprit religieux sans le faire disparaître. Il l’a simplement laïcisé. En réaction on a vu apparaître de grands auteurs romantiques défendant la place des sentiments, des subjectivités. Ces deux faces de notre culture cohabitent, non sans conflits intérieurs, dans les manières de penser. Les mouvements socialistes et communistes, si puissants en France par le passé, comme dans toute l’Europe de tradition catholique, en ont été le pur produit. Ils représentaient naguère, malgré leurs contradictions, des formes d’équilibre au sein des imaginaires, instables mais efficientes. Cette dialectique complexe a toutefois cédé la place à l’expansion des doutes à l’égard des vertus de la raison et son remplacement partiel par celles des émotions, d’une part ainsi que, d’autre part, entraîné une sorte d’implosion de la dimension restée religieuse des esprits. D’une molécule structurée, institutionnalisée, la croyance religieuse est passée au stade d’une atomisation désordonnée, la hiérarchie perdant de l’autorité auprès des fidèles. La défiance vis-à-vis des vérités scientifiques est allée de pair avec celle des vérités révélées. Elle s’est répandue beaucoup moins comme une propension des esprits au doute fécond que comme une méfiance vis-à-vis de toutes les bases fondamentales de notre vie en société. C’est dans un tel contexte d’évolution des mentalités individuelles et collectives que les français, dans leur majorité, ont fort mal accueilli l’essor mondial du néo-libéralisme.

## ***Les refus français du néo-libéralisme***

Le néo-libéralisme n’est nullement une doctrine philosophique nouvelle, c’est l’adaptation à la mondialisation du vieux libéralisme. Nous avons affaire à un phénomène historique qui n’est pas compréhensible sans se référer à son acteur décisif, les Etats-Unis, ni sans ignorer les échos qu’il a trouvé en Europe anglo-saxonne. A la suite de l’immense crise économique et sociale de 1929, le Président Roosevelt, non sans peine ni sans erreurs stratégiques, avait rompu avec la doxa dominante, libérale au plan économique, en réglementant massivement les activités des entreprises, en lançant de grands chantiers publics, en imposant très fortement leurs résultats bénéficiaires, de même que les revenus des plus riches particuliers, favorisant les conventions collectives entre employeurs et les syndicats de salariés. Bien après, une fois la seconde guerre mondiale achevée, les entreprises privées redevenues prospères se sont activées afin de restaurer les conditions d’avant la grande crise, retrouver de la liberté en abolissant les réglementations jugées paralysantes. Elles ont dû attendre les années 80 avant de faire aboutir leurs prétentions. Il se trouve qu’à la même époque, les économies dirigées européennes sont aussi contestées par les entrepreneurs. En Grande-Bretagne, petit-frère des Etats-Unis, les syndicats irresponsables s’évertuaient à ruiner une industrie manufacturière vacillante. R. REGAN devenu Président républicain se ralliera aux thèses des entreprises et s’emploiera, à la suite de son prédécesseur démocrate J. CARTER qui avait déjà commencé, à démanteler les mesures prises par l’Etat rooseveltien. La Grande-Bretagne de M. THATCHER lui emboitera le pas[[10]](#footnote-10). Le succès du projet reaganien s’explique aussi par des données extérieures : le régime communiste soviétique est à bout de souffle. La guerre froide touche à sa fin. Les grands adversaires du libéralisme économique ne font plus le poids.

La France a abrité de grands esprits libéraux, plus soucieux, il est vrai des questions politiques que de celles intéressant l’économie. Néanmoins, les penseurs économiques ont été très nombreux et très féconds. Leur renommée n’a guère dépassé les cercles intellectuels. L’esprit public dominant, à l’image des grandes manufactures crées sous l’Ancien Régime, veut une économie fortement encadrée par la puissance publique. Il reste fidèle à l’économie administrée que désirent précisément remettre en cause les tenants du néo-libéralisme. Les gouvernants qui vont s’y résoudre ne le feront pas de gaîté de cœur mais sous l’emprise d’un mouvement international qui les dépasse et les oblige. Entre les partisans d’une adaptation au nouveau cours et leurs adversaires, la bataille sera très rude. Les vainqueurs, résignés à l’adaptation et les vaincus hostiles à leur pragmatisme, n’ont vraiment gagné, ni les uns ni les autres. Les premiers ont eu le sentiment de ne pas avoir obtenu réellement satisfaction les prélèvements fiscaux et sociaux ainsi que les réglementations se maintenant à un niveau très élevé. Les seconds ont été dépités de voir l’Etat concéder aux entreprises les orientations économiques du pays.

Dans notre pays coexiste une très grande appétence pour le libéralisme politique et une aversion manifeste pour le libéralisme économique. Il faut cependant reconnaître que l’attachement au libéralisme politique reste assez faible au regard de l’hostilité à son pendant économique. La conviction des grands penseurs libéraux reposait sur le caractère indissociable des deux types de libertés. Elle a été confirmée par les échecs de l’expérience soviétique puis sérieusement entamée par les succès économique régime communiste chinois.

L’adaptation au néo-libéralisme s’est effectuée dans la douleur et dans le conflit parce que les gens ont cru qu’elle avait été voulue par les gouvernants alors qu’elle avait été, en réalité, très largement, subie par les autorités politiques. En tant que consommateurs ils en ont apprécié les avantages. En tant que producteurs les refus ont été massifs, activés par la progression du chômage.

Les dommages environnementaux attribués au néo-libéralisme alors que leurs racines sont plus vastes et plus profondes ont servi de tremplin à des organisations écologistes qui, en France, ont redonné une nouvelle jeunesse à l’anticapitalisme et une nouvelle appétence pour l’économie dirigée, c'est-à-dire fortement contrôlée et réglementée. On assiste actuellement sous des formes nouvelles à la résurgence des options divergentes déjà anciennes à propos de la conduite des sociétés.

L’intervention étatique dans les dynamiques économiques a été un des sujets prioritaires des grandes controverses historiques contemporaines. Les libéraux estiment que les acteurs économiques et les citoyens de base sont les mieux à même, par leurs initiatives, de faire régner la prospérité et progresser le genre humain. Les étatistes pointent les dysfonctionnements des lois du marché et ambitionnent de domestiquer les productions et les échanges sous l’égide de la raison. Les argumentaires des parties adverses combinent de grandes forces et de grandes faiblesses. Il n’est pas niable que le libéralisme permet à la créativité, à l’innovation, de s’épanouir. Mais il est vrai aussi que les marchés sans régulations évoluent dans de mauvais sens : constitution de rentes, d’inégalités injustifiées. Les étatistes, pour leur part ont parfaitement raison de justifier l’intervention dans le domaine économique. Sauf qu’ils prônent souvent des politiques non rationnelles, non efficaces et, de surcroît, destructrices des libertés entrepreneuriales indispensables au mieux-être des sociétés.

En France, entre les deux conceptions des compromis sont survenus. Les socialistes, dans les années 80 ont fini par accepter l’économie « mixte ». Puis dès la fin du siècle précédent, les reconquêtes de l’étatisme économique ont fait naufrage sous l’impulsion du néo-libéralisme. L’opinion française majoritaire a mal ressenti cette mutation. Le quinquennat de F. HOLLANDE a échoué parce que sa base socialiste s’est fracturée à ce sujet. Ses diverses composantes n’étaient pas en désaccord à propos de la nécessaire revitalisation de l’appareil productif intérieur sérieusement délabré. Mais les uns voulaient qu’elle soit étroitement dirigée par l’Etat tandis que les autres estimaient impossible d’imposer des engagements que ne pouvaient ni ne voulaient souscrire les entreprises.

La pandémie de la COVID 19 apparue en 2019 a bouleversé la forme et le contenu des affrontements antérieurs. Les libéraux et les étatistes se sont temporairement unifiés. Les pouvoirs publics ont pris en main l’économie à un degré jamais vu en temps de paix. Les Etats ont accumulé des monceaux de dettes jamais expérimentés. Ils ont pu le faire grâce aux interventions des banques centrales laminant les taux d’intérêts servis aux épargnants. En dehors des démagogues, rares sont les responsables qui prévoient le non remboursement de cet endettement abyssal. Un endettement qui va être certainement étalé dans le temps long. Il va néanmoins peser sur les ressources des débiteurs, surtout publics mais, par voie de conséquence privés. Alors même que des investissements collectifs énormes, en partie privés, seront nécessaires pour faire face aux dérèglements climatiques et assurer la préservation de l’environnement.

Dans cette perspective, les étatistes et les libéraux vont devoir passer de nouveaux compromis. Les clés essentielles des solutions, comme toujours, appartiennent à l’appareil productif. C’est lui, directement et indirectement, qui alimente les prélèvements fiscaux et sociaux. Pour justifier l’utilité indéniable de ses missions, l’Etat a fait admettre dans la composition du revenu national, l’idée que son action était créatrice de valeur. On l’appelle cette valeur ajoutée « non marchande ». Elle est sans nul doute réelle en ce que, sans elle, la société aurait du mal à fonctionner. Une fois admises ces évidences, il faut bien admettre que les ressources nécessaires au fonctionnement des services publics reposent sur les épaules des producteurs de biens et services. On peut, assurément, le revigorer par des injections de crédits publics. Il apparaît beaucoup plus important de remédier aux handicaps qui obèrent sa compétitivité.

La grande dégradation de la situation française tient à une substitution structurelle dont on a constamment sous-estimé les effets. Nous sommes, en effet passés, d’une société dominée par les producteurs à une société dont la dynamique majeure est celle de la consommation. Comme les biens de consommation sont prioritairement fabriqués à l’extérieur, nous enrichissons les producteurs étrangers tout en faisant abondemment appel, pour les rémunérer, à des financeurs eux aussi étrangers. Le néo-libéralisme détient manifestement une part de responsabilité dans l’impasse où nous nous sommes engagés. Les facteurs nationaux ont, eux aussi, pesé très lourd.

De multiples signaux nous indiquent que la période néo-libérale échevelée touche à sa fin. Sans que les gens aient été réellement placés face aux défis de la nouvelle étape. Si l’on veut l’initier et la parcourir positivement, il est évident que le principal moteur de la croissance ne peut plus être la consommation mais bien l’investissement. Nous sommes obligés de mettre au rebut tout une partie du capital physique antérieurement accumulé et de le remplacer par de nouveaux biens capitaux. Les mentalités n’ont pas intégré cette inflexion décisive. Le personnel politique dont la médiocrité atteint des niveaux jamais égalés, continue à considérer la consommation comme le levier déterminant de la bonne économie. Erreur funeste qui risque de nous enfermer dans ce que l’on se propose d’appeller un « sous-développement de riches ».

Nous avons vu que le néo-libéralisme avait porté à son paroxysme un « effet de ciseau » dévastateur : augmentation soutenue de la population totale, de sa partie potentiellement active et, parallèlement, rétrécissement des forces productives domestiques. Dans ces conditions, les nouveaux venus dans le marché du travail et même de la citoyenneté ont été stigmatisés par les souverainistes de droite, mais bien au-delà, comme les principaux responsables de nos déséquilibres.

## ***Les rejets de l’immigration***

Les rejets de l’immigration émanent, avec des motivations et des intensités diverses, de toutes les classes et couches sociales, bien évidemment partagées à ce sujet. Leur capitalisation politique bénéficie prioritairement aux formations de la droite de la droite mais aussi à l’ensemble des protagonistes politiques aptes à gouverner. Ils se sont d’autant plus renforcés que la gauche de la gauche, en quête de prolétariats à défendre, dont on les avait privés pour cause de désindustrialisation, a prôné des politiques d’ouverture maximale et irréaliste à l’immigration. Les immigrés, dénombrés par les recensements, représenteraient quelque 10% de la population totale, soit une minorité importante, mais bien loin de submerger les autochtones installés. Les données statistiques divergent cependant des ressentis de la population, ce que les démographes, dits de gauche ont, semble-t-il, tendance à ignorer. L’immigré, dans la définition statistique, est l’individu né à l’étranger de parents eux-mêmes étrangers. Or l’enfant né en France de parents étrangers est titulaire de la nationalité française. De plus une importante partie de la population étrangère, résidant au sein du territoire, accède à la nationalité tout en restant, dans l’esprit des installés, comme des immigrés, même s’ils ne le sont plus au plan juridique. Les gens ordinaires ont donc vu s’effriter les cultures chrétiennes qui les unifiaient, malgré la désertification des pratiques cultuelles, et assister à l’importation de cultures différentes. Les études d’opinion nous apprennent que, pour une très majorité de la population, il y a trop d’étrangers en France. Non pas au sens des dénombrements statistiques, plutôt apaisants, mais à celui des ressentis beaucoup plus préoccupants à cause de leur charge conflictuelle.

Les pouvoirs dirigeants proclament tous leur intention de favoriser une immigration « utile », qu’ils dénomment « choisie », capable de travailler et de s’intégrer et de décourager les « inutiles » en quête d’assistance sociale à leurs misères. La réalité s’écarte des orientations officielles dans la mesure où la maîtrise des entrées n’est pas assurée tandis que celle de sorties l’est encore moins.

C’est en pleine crise d’un tel ordre que l’on a vu, dans les années trente s’amplifier la xénophobie. L’équation des rejets ne fait plus guère mystère. Des gens venus d’ailleurs entrent dans le territoire. Seule une partie minoritaire d’entre eux trouve du travail et des revenus suffisants pour subsister. Les autres rejoignent le camp des miséreux que les pouvoirs publics sont obligés de les maintenir en survie ou bien la mouvance des trafiquants en pleine expansion. Le droit d’asile qui honore notre civilisation, se voit profondément dévoyé par ce que l’on appelle l’immigration économique. Les dossiers d’admission refusés, majoritaires, ont été assortis de droits de recours procéduraux, eux-mêmes abusés. Les lenteurs judiciaires autorisent les déboutés à se maintenir des années au sein du territoire. Des cohortes d’avocats militants, en peine d’honoraires, les soutiennent. Lorsque des arrêtés d’expulsion sont enfin bouclés, les pays d’origine refusent de les accueillir. Le droit d’asile, en Europe appartient aux Etats nationaux. Ils n’ont pas voulu unifier leurs droits respectifs. Que constate-t-on à présent ? Une tendance générale à la fermeture. Les grands dirigeants de nos pays voisins sont convaincus, à juste titre que le vieillissement de nos populations exige l’accueil d’immigrés. Tous souhaitent puiser dans un double vivier de main-d’œuvre : les gens éduqués et formés à l’occidentale et les forces de travail peu chères pour entretenir leur patrimoine. Ils n’y parviennent pas très bien mais les meilleurs des immigrés, au plan culturel et professionnel, débordent d’envie de quitter leur pays de naissance. Résultat : des pays prolétaires désertés par leurs élites, des pays d’accueil dont les populations acceptent de plus en plus mal l’arrivée des nouveaux venus culturellement trop différents à leur gré.

Le renouvellement de la population européenne et, aussi, française dépend, qu’on le veuille ou non de l’apport d’immigrés. Le continent souffre, à la fois, du chômage et de pénuries de main-d’œuvre. Les ambitions visant à réindustrialiser ne sont pas réalisables sans l’apport de populations actives étrangères. La vraie question posée est moins celle de leur venue mais celle des moyens que l’on déploie pour les insérer socialement. Les investissements nécessaires en la matière apparaissent considérables et trop faiblement reconnus, trop faiblement assumés aussi bien par les pouvoirs publics que par les populations installées. On demande actuellement aux immigrants de faire allégeance aux valeurs européennes. Passons sur le fait que ces valeurs ne font pas l’objet d’adhésion unanime. Admettons-en la légitimité. Pour qu’elle soit admise, il faut offrir en contrepartie des parcours d’intégration profitables pour les intéressés au plan de l’éducation, du logement, de l’encadrement social. Aussi longtemps que les carences observées à ces sujets ne seront pas réduites les rejets de l’immigration persisteront.

La majeure partie des immigrés venus et continuant à venir en Europe proviennent de pays dans lesquels l’islam est la religion dominante. On ne s’étonne donc pas que les rejets de l’immigration soient étroitement liés désormais avec la défiance envers les fidèles du Coran.

## ***La défiance envers l’islam***

En France, comme d’ailleurs en Allemagne et dans les pays du nord de l’Europe, les principaux flux migratoires proviennent de pays où la religion islamique est quasiment une religion d’Etat et où les autres confessions, minoritaires, sont très peu tolérées et très injustement traitées. Le Coran, texte fondateur de l’islam ne professe pas seulement une morale et une spiritualité individuelles mais défend des règles incontournables devant régir les vies personnelles et collectives. Dans cette religion, la séparation du culte et du pouvoir séculier est difficile à concevoir. Or les pays de civilisation chrétienne ont mis des siècles, ont mené des luttes séculaires et sanglantes qui ont fini par cantonner les religions dans la sphère privée. La laïcisation de la politique a été facilitée par l’organisation hiérarchique des catholiques, des protestants, des juifs. Elle a rendu possible la passation de compromis négociés de puissance à puissance. L’islam fait exception à cette configuration. Le clergé, fortement composé de bénévoles, est intronisé par la base des croyants pour diriger les prières et répandre le message religieux. Bien que les Etats où règne la croyance aient, sans relâche, manipulé ce clergé non organisé, il n’en reste pas moins très différent de celui des autres confessions.

Les pays d’islam n’ont pas connu le profond et très douloureux changement intervenu en occident. Les immigrés qui sont venus vivre et travailler en Europe ont donc eu, pour partie d’entre eux du mal à s’adapter aux normes de leurs pays d’accueil. D’autant plus que les valeurs de solidarité interindividuelle, déterminantes dans leurs cultures, déclinaient puissamment dans les pays d’accueil.

Les pays d’islam ont été entre le 8 et le 17ème siècle des foyers de civilisation prestigieux. Puis, à partir des siècles suivants, ils ont sombré dans la décadence et la soumission progressive aux puissances occidentales. Ce que l’on appelle maintenant « l’islamisme » peut se comprendre comme un mouvement de réaction révoltée à plus d’un siècle de perte d’influence quasi-totale sur les destinées du monde. Une réaction dont la dimension économique n’est pas absente mais passablement compliquée par le fait que les ressources pétrolières et gazières les plus abondantes et les moins chères du monde aient été découvertes dans les pays islamisés du Moyen-Orient. Néanmoins, l’aspect principal de cette réaction islamiste est, d’abord et avant tout, d’ordre civilisationnel.

Une partie des élites civiles et religieuses des pays du Moyen-Orient et du sud- méditerranéen s’est ralliée à un projet de subversion culturelle et politique des anciens tuteurs occidentaux. Une fraction minoritaire de leurs adeptes a opté pour la violence terroriste. Elle attire des minorités dangereuses mais marginales. Une autre partie, active dans la Turquie d’ERDOGAN, vise la reconquête de manière plus politique.

Dans la société française actuelle la majeure partie des immigrés en provenance des pays de l’islam, sont devenus faiblement pratiquants, voire franchement agnostiques. Les ultras se limitent à des groupuscules. Il n’empêche que la défiance envers les populations d’origine islamiste s’est singulièrement renforcée. Une forte majorité des personnes, sondées par l’institut IPSOS[[11]](#footnote-11) en 2021, estime que la religion musulmane « cherche à imposer aux autres son mode de fonctionnement ». 50% jugent que « l’islam porte en lui des germes de violence et d’intolérance ».

## ***Les phantasmes du grand remplacement***

L’esprit public s’est trouvé fortement influencé par les alertes popularisées par des intellectuels minoritaires au sein de leurs pairs mais ayant conquis une indéniable audience parmi les gens ordinaires.

Si l’on se place sous l’angle de vue de la démographie, angle de vue partiel mais indispensable, il ne fait aucun doute que la thématique du grand remplacement peut être statistiquement démontrée. Mais à condition de prendre en compte la durée qui est, en vérité, séculaire. Il est indubitable que le corps social français, dans un futur lointain, ne ressemblera plus à celui du siècle précédent. N’en n’a-t ‘il pas été toujours ainsi depuis la constitution de la nation française?

L’idéologie du grand remplacement ne repose pas seulement sur des prévisions démographiques. Son cœur de cible est civilisationnel. Elle prévoit le naufrage de la civilisation chrétienne au profit de celle inspirée par l’islam. Récemment, un romancier à succès, M. HOUELLEBECQ a popularisé l’idée que le pouvoir politique reviendrait, dans l’avenir proche aux musulmans. Le polémiste E. ZEMMOUR a installé la conviction que la religion mahométane remettait fondamentalement en cause notre conception de la laïcité.

Les pays d’islam ont manifestement un compte à régler avec les occidentaux. Ils ont été colonisés et manipulés. Le constat est indéniable. Mais les emprises qu’ils ont subies n’ont été rendues possibles que par leur propre décadence. Laquelle s’est poursuivie longtemps après leur décolonisation. Or on n’a jamais vu dans l’histoire une civilisation anémiée conquérir la suprématie. Les radicaux de l’islamisme ne sont pas l’expression d’une force montante mais l’illustration de la faiblesse des pays mahométans. Autrement dit le grand remplacement puise d’abord sa dynamique dans les faiblesses et les failles des civilisations autrefois chrétiennes. Plus concrètement il soulève des hostilités grandissantes en raison des contradictions occidentales. Nos pays veulent bien accueillir des bras, des cotisants au bénéfice de l’Etat social tout en se refusant à payer le prix, il est vrai élevé, de leur intégration. La solution du problème ne se heurte pas seulement aux égoïsmes nationaux, elle butte également sur les divergences européennes.

## ***Les contradictions du projet européen***

En mars 1957, six pays européens et voisins, signent le Traité de Rome[[12]](#footnote-12), précurseur de l’Union Européenne d’aujourd’hui. Ils déclarent solennellement leur désir d’évoluer vers une association de plus en plus étroite. Les motivations des signataires sont complexes, mêlant des objectifs économiques et politiques. La Grande-Bretagne, voit d’un mauvais œil les vaincus de l’hitlérisme et du fascisme se regrouper et se reconstruire avec l’aide américaine alors qu’elle a supporté un poids immense pour résister aux dictatures continentales. Ses dirigeants estiment que l’avenir de leur pays repose sur la mondialisation encore réelle de son influence et la relation privilégiée avec les Etats-Unis. Ils décident alors de se tenir à l’écart du projet des six et créent leur propre zone de libre-échange avec les pays nordiques non signataires du Traité. Leur stratégie alternative échouera alors que le Général de Gaulle fera le juste diagnostic que les britanniques ne sont pas encore en état de participer au nouvel ensemble supranational. Il faudra attendre jusqu’à l’année 1961 pour la France pompidolienne, sous la pression de ses partenaires, accepte que le Royaume-Uni rejoigne la Communauté. A l’origine, le projet européen a été reçu par les opinions comme un progrès sur tous les plans. La France y a trouvé une occasion d’affirmer son désir de suprématie politique, la prise en compte de ses intérêts agricoles et l’Allemagne une voie de sa rédemption et de réparation des ravages du nazisme. A l’abri du parapluie atomique américain, les défaits de 1939-45 se sont rapidement rétablis et connaîtront une longue séquence de prospérité retrouvée.

La communauté initiale est perçue comme attirante par de nombreux pays qui n’avaient pas participé à sa fondation. La fin des dictatures, en Espagne, au Portugal, en Grèce, permet l’adhésion de ces pays. Dès 1972, le Danemark fait son entrée la C.E.E.[[13]](#footnote-13). La Suède suivra beaucoup plus tard.[[14]](#footnote-14)La dissolution de l’Union soviétique, hostile au nouvel ensemble européen, dissolution officialisée en 199I, va provoquer encore de profonds changements dans la morphologie des traités européens de 1957. Les anciennes « démocraties populaires » de l’est[[15]](#footnote-15) demanderont de rejoindre le camp des démocraties occidentales. Il ne pouvait être question de refuser de les accueillir de la part de membres fondateurs promoteurs des idéaux démocratiques. D’autant moins que nombre de nouveaux candidats à l’entrée avaient été agréés. Tous ces élargissements vont faire passer l’Union Européenne des origines de 6 à 28 membres. On a ainsi transformé pour des motifs géopolitiques ne pouvant être ignorés, un ensemble limité mais assez homogène, économiquement et socialement, en un vaste conglomérat beaucoup plus disparate et beaucoup plus difficile à unifier. Une partie des usines de la partie ouest, la plus riche, se transférera à l’est, partie la plus pauvre. Sans, toutefois, bouleverser l’équilibre des forces économiques en présence. La prise de décision collective deviendra plus difficile. On étendra, certes, les domaines où les décisions seront prises à la majorité qualifiée. Malgré l’extension, les changements importants exigeront l’unanimité. Les Etats-Membres conserveront par devers eux d’importants attributs de souveraineté mais l’évolution du monde accroîtra substantiellement les domaines dans lesquels les cadres nationaux se révèlent trop étroits pour trouver des solutions adéquates aux problèmes posés.

L’unification économique et monétaire progressera nettement plus vite que la cohérence politique. Les responsables ont réussi à construire le premier marché solvable, le mieux régulé du monde, dans le cadre d’une entité politiquement débile, chacune des principales puissances conservant la haute main sur ses affaires étrangères et entretenant des vues stratégiques fréquemment divergentes.

En 2005, les électeurs français consultés par référendum rejetteront, en même temps que ceux des Pays-Bas, le traité constitutionnel européen adopté par la grande majorité des autres membres de l’Union et soutenu par les principaux partis politiques. Le refus exprimé par notre république à une majorité nette mais pas massive[[16]](#footnote-16) apparait comme très révélateur des divisions sociétales entre une masse importante de citoyens ordinaires estimant que le projet européen n’a pas permis d’améliorer leur sort, l’ayant même aggravé dans divers domaines, et une fraction substantielle de minoritaires approuvant la marche, laborieuse mais jugée profitable pour eux, vers plus d’unification. Deux ans après, le Traité de Lisbonne est adopté par voie parlementaire. Il ne retient pas l’une des dispositions-clé du dispositif constitutionnel, l’élection d’une Présidence au suffrage universel, mais en ratifie toutes les autres dispositions. Les partis de gauche pourtant favorables, sur le fond, aux compromis conclus, s’élèveront avec véhémence contre les violations du suffrage populaire qu’il paraît comporter.

L’idée gaullienne concevant la France comme le tuteur politique de l’Europe s’est évaporée avec la montée en puissance de l’Allemagne réunifiée, économique, mais aussi politique. Depuis la mort du fondateur de la 5ème république, les dirigeants lui ayant succédé produisent en continu des propositions d’amélioration du fonctionnement de l’Union européenne, souvent intéressantes. Sans, toutefois, arriver à les rendre crédibles pour leurs partenaires à cause d’une réputation contestée du fait de la conflictualité interne de notre pays et de ses déséquilibres budgétaires et financiers récurrents, ajoutés à une tendance permanente à administrer à ses partenaires des leçons de bonne conduite politique.

La contribution européenne aux fractures françaises n’est pas vraiment directe. Elle exerce pourtant des effets, ressentis comme négatifs, en raison de la lourdeur et des retards dans la prise de décision, d’une application parfois défectueuse du principe de subsidiarité[[17]](#footnote-17), de l’absence de stratégie commune en matière de diplomatie et de sécurité extérieure. Les français n’ignorent pas que le partenaire allemand prospère alors que leur économie s’affaiblit et que le sous-emploi prend un caractère structurel. Avec la disparition ou la paupérisation de toute une partie des producteurs et de leurs salariés, les piliers traditionnels de la démocratie nationale ne pouvaient éviter de se fragiliser.

## ***Le rétrécissement des classes moyennes***

Après la seconde guerre mondiale, durant les décennies de croissance économique soutenue, une vaste classe sociale, dite « moyenne », s’est constituée et a permis de soutenir la démocratie ainsi que les croyances en un avenir continûment amélioré. Elle se composait, en majorité de cadres non dirigeants, d’enseignants, d’ouvriers, d’employés. Elles étaient passablement hétéroclites mais animées par des espérances communes. L’étape de la mondialisation qui vient de se dérouler a précipité une fraction importante de ses composantes dans la pauvreté et la précarité. Leur naufrage a été beaucoup plus prononcé que dans d’autre pays et, en premier lieu, de l’Allemagne. La raison d’être du phénomène se trouve dans une aptitude remarquable de la France à produire des élites supérieures tout en négligeant, chroniquement, d’armer, notamment par des formations adéquates, les catégories de niveau moyen, tout aussi indispensables au bon fonctionnement de la société. Faute de pouvoir remédier à une telle carence, les pouvoirs établis ont dû exécuter leurs politiques en n’étant plus soutenus, électoralement et socialement parlant, que par des adhésions sérieusement réduites. Ils ont prodigué des aides sociales qui ont limité les protestations sans pouvoir répondre aux déceptions découlant d’une offre d’avenir terriblement affaiblie. Les déclassés, les relégués ne veulent pas mourir ni vivre dans la hantise des fins de mois difficiles. Leur souci de ne pas disparaître s’exprime dans l’essor du populisme occidental. Ce n’est pas la première fois dans l’histoire qu’il apparait sur le devant de la scène. Française. Le boulangisme du 20ème siècle en a été l’expression. Mais à une époque où les classes supérieures conservaient une beaucoup plus grande légitimité aux yeux des plus pauvres et où la fameuse classe moyenne s’était encore peu étoffée. Aujourd’hui, les déclassés sont en passe de devenir majoritaires parce que tendent à se rejoindre ceux qui ont été écartés du progrès et ceux qui redoutent de l’être assez prochainement. Evolution qui bénéficie d’une audience accrue avec les possibilités d’expression inédites offertes aux gens ordinaires par les réseaux sociaux. La précarité et l’inquiétude face à l’avenir créent un contexte favorable aux possibilités d’influence de « minorités agissantes »

## ***L’excessif pouvoir des « minorités agissantes »***

L’histoire humaine s’accomplit selon une dialectique millénaire sous l’impulsion de « minorités agissantes » entraînant la masse des gens ordinaires et prétendant représenter les désirs et les espoirs des peuples. Prétention qui apparait tantôt vraie et tantôt fausse. Dans les sociétés modernes de nos pays les institutions établies sont submergées par la montée en puissance médiatique de minorités bruyantes et revendicatives dont la représentativité s’avère fréquemment, très en deçà de l’audience que leur accordent les communiquants. Leurs influences critiques dépassent substantiellement leurs apports positifs. Le pays tranquille, majoritaire en nombre, n’intéresse pas les grands canaux d’information. Il ne demande pas grand-chose en dehors de la possibilité de vaquer à ses affaires courantes, alors que le conflit sous toutes ses formes fait gonfler les ventes des organes de presse, de télévision et autres réseaux sociaux. Le bonheur des gens ordinaires n’intéresse pas les journalistes ni leurs publics alors que la vie de ceux qui sortent du lot, en bien ou en mal, ainsi que les agitations multiformes déclenchées par des groupuscules les passionnent.

Les pertes de confiance qui affectent les émetteurs d’information de la part de leurs récepteurs proviennent du fait que les scènes de vie qu’ils présentent se voient suspectées de n’être plus conformes aux réalités vécues. Les récits du bonheur sont ennuyeux. Ceux du malheur stimulent beaucoup plus les attentions. Ainsi, le saccage, en Occitanie, d’un centre de vaccination contre la Covid-19 apparaîtra comme un fait majeur de l’actualité alors qu’il aura émané de marginaux et n’exercera aucune incidence notable en défaveur d’une campagne de prévention vaccinale gagnant spectaculairement du terrain. Les manifestations hostiles au passe sanitaire, bien qu’elles rassemblent fort peu de monde ne manquent pas de faire la une des journaux. On y voit s’exprimer de multiples refus de l’existant en même temps que la revendication d’une liberté intégrale d’expression et de comportement aux tonalités, en fin de compte, totalitaires. Car bon nombre des minorités agissantes privilégient l’excommunication des opinions différentes et se défient du débat démocratique.

## ***Pluralité des causes de désunion***

L’examen des sources de doutes multiformes, de frustrations, de désespérances nous montre que les grands clivages historiques ayant marqué nos rapports sociétaux, tout en subsistant pour partie d’entre eux, n’expliquent plus que partiellement la nouvelle crise de civilisation, une de plus et certainement pas la dernière, que nous traversons actuellement. Les issues anciennement envisageables comme la résolution des conflits d’intérêts entre le capital et le travail ne sont plus perçues comme aussi déterminantes que par le passé. La situation que l’on observe nationalement résulte à la fois d’évènements géopolitiques considérables et de la manière assez peu positive dont les gens les ressentent. La résorption des fractures ne pourra survenir dans notre pays qu’à des conditions dont nous allons voir qu’elles sont à la fois nombreuses et pas faciles à remplir.

# **COMMENT REDUIRE LES FRACTURES ?**

La société démocratique s’est édifiée en reconnaissant pleinement la réalité et le caractère inévitable des conflictualités sociétales. Elle s’est appliquée à les rendre plus pacifiques en neutralisant les pulsions violentes et irraisonnées de ses citoyens. Apaiser les tensions ne signifie donc nullement qu’il faille aseptiser les relations humaines mais faire qu’elles deviennent plus acceptables et positives par toutes les parties en présence.

Le développement de l’éducation et la culture sont souvent citées comme des leviers essentiels permettant de civiliser les gens en les rendant autonomes et aptes à maîtriser leurs passions négatives. Le déferlement de barbarie ayant dévoyé l’Allemagne, un des pays les plus éduqués et cultivés du monde, à la fin des années trente, a mis en évidence les limites des leviers purement éducatifs et culturels. On doit sans nul doute continuer à les renforcer mais en les complétant par d’autres initiatives et d’autres transformation des rapports entre les individus et les groupes.

Les conditions à remplir pour restaurer en France des rapports sociaux plus pacifiques ne sont pas simples à réunir. Certaines d’entre elles, comme on le verra, représentent de véritables bouleversements de l’existant. Il apparait exclu qu’elles puissent se mettre en œuvre de manière brutale, précipitée, immédiate et selon des vues à court terme. Elles exigent donc des orientations stratégiques claires et nettes assorties d’une programmation des changements. C’est à ce prix que la fonction politique retrouvera la dignité qu’elle a perdue.

## ***Réviser la Constitution de 1958***

La Constitution gaulliste nous paraît avoir fait son temps utile et épuisé ses mérites. La société a évolué depuis 1958 dans le sens de la différenciation, de l’individualisation avec ses bons et mauvais côtés. La cohésion de l’ensemble national ne peut plus être suffisamment assurée par un pouvoir politique à la fois juridiquement fort s’appuyant sur un corps administratif adepte de la centralisation. Comme on l’a souligné précédemment, les esprits citoyens sont nombreux à vouloir encore croire en les vertus de la loi fondamentale tout en prenant conscience qu’elles se sont singulièrement amenuisées. Les partisans d’un exécutif fort ne cessent de déplorer ses faiblesses effectives tandis que ses adversaires se révèlent incapables de proposer des changements institutionnels acceptables.

Les projets de réformes constitutionnelles abondent du côté des spécialistes. Elles ne sont que faiblement reprises par les organisations politiques. Chacun se souvient que F. MITTERRAND, après avoir vilipendé le texte fondateur, généré selon lui par un coup d’Etat, a tourné casaque une fois élu comme Président.

Certains membres minoritaires de la droite classique préconisent l’adoption d’un régime à l’américaine séparant assez radicalement les pouvoirs du Parlement et ceux du Président. Ledit Parlement des Etats-Unis s’inscrit dans un fédéralisme accordant au Sénat, composé égalitairement d’Etats très disparates en termes de population et de puissance économique, des pouvoirs de blocage de plus en plus reconnus comme trop paralysants envers les mesures approuvées par la Chambre des Représentants issue d’un suffrage quasi-universel. L’unité des Etats-Unis s’est constituée par une agrégation, au départ volontaire, des territoires auparavant sous domination coloniale britannique. L’unité française s’est accomplie par les conquêtes territoriales et antiféodales de l’Etat central. Deux traditions hautement différentes. L’évolution présente de la société américaine, profondément divisée, ne prêche pas en faveur d’une adoption de ses institutions. L’exécutif et les assemblées sont trop antagonistes alors que la nécessité de les faire œuvrer ensemble n’a jamais été aussi pressante.

En dehors des partisans d’un régime présidentiel pur et dur dont les chances de s’installer en France sont très faibles, certains, à la gauche du spectre politique actuel proposent de passer à une 6ème république très différente de l’actuelle. Les versions les plus radicales aspirent à une démocratie parlementaire assez intégrale qui présente tous les défauts de la 4ème république, c'est-à-dire l’instabilité chronique, l’influence excessive des partis charnières, entre droite et gauche, dont les poignées d’élus sont indispensables pour constituer des majorités éphémères et sans consistance. Or il importe que le pouvoir exécutif national conserve une assurance de durée, de liberté d’initiative, tout en mettant fin au excès de la monarchie élective actuelle. La constitution allemande, imposée en 1949 par les alliés anglo-américains, a instauré un régime parlementaire « rationnalisé », faisant en sorte que les oppositions ne puissent renverser la majorité gouvernante qu’à la condition de présenter une solution alternative crédible[[18]](#footnote-18). On devrait s’en inspirer pour réviser la constitution actuelle. Le Président de la République ne serait plus élu au suffrage universel mais par le Congrès composé des députés et des sénateurs. Mais il conserverait plus de pouvoirs que son homologue allemand dans plusieurs domaines importants : la nomination d’une majorité des juges au Conseil Constitutionnel, la possibilité d’appel auprès de ce Conseil dans l’éventualité où la coalition oppositionnelle visant à remplacer la majorité existante, présenterait des risques de dissociation sociétale trop importants. La conduite de la diplomatie, la direction des armées, resteraient entre les mains du Président de la République. Le mandat présidentiel serait allongé et dissocié dans le temps des élections parlementaires. Celles-ci aurait lieu dans le cadre d’un scrutin à la proportionnelle à deux tours mais accordant une prime aux listes de candidats arrivés en tête au premier et une élimination, dès le ce premier, de celles représentant moins de 5% des suffrages. Autant dire que la solution constitutionnelle que l’on vient de défendre ne trouve pas, actuellement, de véritables défenseurs. Mais les défauts du présidentialisme actuel, son essence anti-démocratique, son déficit opérationnel, sensibilisent des masses croissantes de citoyens. Les défenseurs d’une telle réforme pourraient bien commencer à être mieux entendus dans les années prochaines.

## ***Réformer les structures territoriales***

Nos structures territoriales présentent le double inconvénient d’être à la fois trop étoffées et trop dépendantes du pouvoir central. L’empilement d’institutions aux compétences encore trop enchevêtrées nous distingue des voisins. Le coût de fonctionnement de cet édifice complexe s’avère trop lourd pour les contribuables. Le pouvoir central a fait divers pas dans le sens d’une rationalisation[[19]](#footnote-19). Des pas insuffisants, conjugués avec l’abolition quasi-méthodique de l’autonomie fiscale des collectivités territoriales. Il faut donc laisser respirer les territoires en leur donnant, à la fois plus de pouvoirs et plus d’indépendance financière. Selon l’orientation préconisée la majeure partie des ressources fiscales prélevées nationalement continuerait, nécessairement, à couvrir des dépenses collectives communes et égalitaires : dépenses de sécurité intérieure et extérieure, dépenses nécessaires pour rémunérer les enseignants et les autres soutiens nécessaires pour la tenue des examens, réglementation de l’octroi des diplômes dans le primaire le secondaire et le supérieur, règles générales d’indemnisation des risques sociaux (maladie et handicaps, accidents du travail, retraites) etc.

La principale ressource budgétaire actuelle, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) verrait ses taux à la fois augmentés pendant un temps limité à définir et partagée partiellement avec les collectivités territoriales. On instaurerait un double plafond : un taux maximal à ne pas dépasser nationalement et un taux régional minimal. Entre ces deux taux les collectivités territoriales jouiraient d’une liberté de manœuvre pour prélever leurs ressources propres. Le taux maximal et le taux minimal seraient décidés par les lois de finances annuelles. Pour éviter que l’Etat central réduise la part des autres institutions décentralisées à la portion congrue, on ménagerait, en leur faveur, des possibilités étendues de saisine du conseil constitutionnel afin de faire valoir leurs droits au partage équitable. Un dispositif de partage de même type régirait la répartition des recettes de la CSG que l’on consacrerait, comme s’est en majeure partie le cas, exclusivement à la protection sociale.

La réforme territoriale imposerait, comme c’est le cas actuellement, aux régions riches de soutenir celles qui le sont moins. Les fractures sociales et territoriales sont suffisamment accentuées pour que l’on évite de les aggraver. A condition d’indexer l’indispensable solidarité sur les efforts déployés par les régions les plus pauvres pour améliorer leur sort. Il existe des solutions techniques permettant d’évaluer ces efforts et de sanctionner les manquements.

On ne sortira pas du problème territorial par des solutions purement financières. Il n’est pas nécessaire que la représentation nationale des collectivités territoriales, assurée par le Sénat, soit augmentée. C’est sur le terrain que le bât blesse. On préconise donc d’étendre le pouvoir réglementaire des collectivités, particulièrement au niveau régional. Il importerait, également, de favoriser la tenue de référendums d’initiative populaire à l’échelle des territoires.

Par le passé, les élus territoriaux n’ont pas administré la preuve d’un attachement indéfectible au bien public. Les grands scandales nationaux ont éclipsé les corruptions de moindre envergure et aux conséquences localisées. Les actions de ces élus territoriaux, dans tous les domaines, doivent faire l’objet d’évaluations annuelles par des institutions, aussi indépendantes que possible mais qu’il est inévitable de faire dépendre de l’Etat Central. Les Cours des Comptes Régionales assument ce rôle avec insuffisamment de moyens et d’envergure. Il serait nécessaire de les transformer en organes d’audit, sans leur conférer, bien évidemment, le pouvoir de corriger juridiquement les décisions des élus, mais rendus capables de saisir les citoyens des déficiences et des risques encourus à la suite des décisions de leurs élus territoriaux.

## ***Redéfinir un projet collectif***

La redéfinition d’un projet collectif devrait impliquer fortement les sommets et, principalement l’Etat. Elle dépend aussi d’une évolution en profondeur des rapports sociaux comme des mentalités dominantes. Alors que l’économie régit terriblement nos existences, il faut tout d’abord s’interroger sur sa réorientation.

### ***La réorientation économique***

La croissance économique, telle qu’on l’a vécue et valorisée jusqu’à présent s’est substantiellement ralentie dans les pays anciennement industrialisés. C’est pourtant sur sa poursuite, voire son accélération, que les pouvoirs en place comptent pour améliorer la vie des administrés et s’attirer leurs suffrages. Dans la grande majorité des sociétés le mieux-être signifie des revenus et des patrimoines matériels évoluant, d’année en année, à la hausse. Cette quête du mieux-être est continuellement stimulée par la mise sur le marché de produits et services résultant de l’inventivité des entrepreneurs. L’idée que l’on puisse casser cette dynamique est non seulement aberrante mais largement impopulaire. La seule issue raisonnable réside, alors, dans la maturité et le discernement des consommateurs, combinés avec une chasse résolue afin d’éliminer les innovations destructrices.

Il se trouve que le modèle de croissance ayant structuré la vie des gens depuis la première révolution industrielle, accumule des passifs de plus en plus reconnus et, pour beaucoup d’entre eux, scientifiquement prouvés. Le sentiment s’est largement répandu que l’exploitation exagérément intensive des ressources naturelles de la planète pouvait inexorablement conduire à l’extinction des espèces humaines et animales. Les intellectuels et les politiques s’opposent, plus ou moins violemment, sur la nature des réorientations à opérer ainsi que sur leur rythme d’application. Les solutions préconisées restent souvent lacunaires et laissent d’importantes masses de gens ordinaires, peut-être majoritaires, à la fois sceptiques et craintifs. Les perceptions dépressives de l’avenir, l’extension du sentiment que « c’était mieux avant », hypothèquent sensiblement les perspectives de réorientation, redoutées mais inéluctables.

On observe en occident, depuis des années, de profondes évolutions dans les biens produits et consommés. Les productions les plus néfastes pour la santé des habitants ont été massivement transférées dans les pays à bas salaires et ceux détenteurs de sources d’énergie bon marché. Les consommations, quant à elles, sont encore largement importées de pays qui acceptent, afin d’accroître leurs revenus nationaux, d’endommager leur cadre de vie naturel et de détériorer leur situation sanitaire. L’extraction des terres rares ainsi que celle d’autres minéraux nécessaires au fonctionnement de nos appareils électroniques entraînent d’importantes pollutions environnementales. Nous procédons au remplacement de nos véhicules propulsés par l’énergie thermique par des véhicules électriques grâce à des batteries. Le bilan environnemental complet de cette vaste mutation est quasiment nul. Sauf que les dégâts subis par le milieu naturel et ses occupants se situent loin de nos territoires. Actuellement les populations non occidentales tolèrent cette situation qui leur est profitable à court terme mais très dommageable dans la longue durée.

Il arrivera un moment les nouvelles classes moyennes exotiques qui ont émergé du fait du dernier épisode de la mondialisation n’accepteront plus les sacrifices qu’elles endurent à présent. Ce qui oblige les riches occidentaux à procéder à des révisions déchirantes. Le plus vite possible sera le mieux. Comment faire ?

Dans l’état actuel des sciences et des techniques, il est devenu possible de produire une grande partie des biens matériels consommés sans infliger de dommages environnementaux. A deux conditions : mieux en réglementer l’usage et supporter une hausse des coûts de production. Il faut réorienter l’économie en ce double sens.

En matière de réglementation les armes éprouvées sont nombreuses si l’on tient compte des composantes fiscales et douanières. Leur application n’est pas à la hauteur des ambitions affichées.C’est ainsi que l’Europe est fondée à restreindre l’entrée sur son territoire de marchandises produites au détriment de la santé planétaire. Elle s’y engage timidement en craignant les mesures de rétorsion qui seront inévitablement prises par les pays exportateurs extérieurs. On doit s’y résigner. Les impacts négatifs seront, au moins en partie compensés, par de nouvelles possibilités offertes aux entrepreneurs de notre continent de produire sur place.

La réorientation que l’on préconise est redoutée par les pouvoirs pour deux séries de raisons. Ils craignent, à juste titre, que nous multinationales soient mises en difficulté. Elles le seront certainement. Acceptons ce risque. L’intérêt national mérite d’être traité comme de premier rang. L’autre crainte, tout à fait plausible et légitime, se fonde sur les atteintes probables au pouvoir d’achat des consommateurs. Acceptons-les, là encore. Les ménages aisés devront se serrer un peu plus la ceinture, sans endommagement lourd de leur train de vie, tandis que l’on renforcera le soutien aux précaires et fragiles. L’affaire apparaît politiquement jouable moyennant d’intenses campagnes d’explication.

L’évolution de notre monde se déroule à grands renforts d’innovations de tous ordres. Dans un tel contexte il devient primordial de séparer le bon grain de l’ivraie. La responsabilité n’en n’incombe pas seulement aux instances politiques. Les associations de citoyens doivent y contribuer très activement.

Décourager les entrepreneurs de nouveaux produits et services nous paraît donc mortifère. Penser, aussi, que la créativité humaine doit cesser de s’exprimer par le moyen du travail nous paraît totalement inadaptée aux circonstances.

### ***Réévaluer la place du travail***

Nombre d’études prospectives estiment que la robotisation massive des activités productives, appelées à être assumées par l’intelligence artificielle, entraînera dans le proche avenir une diminution irrépressible de l’offre de travail dans les pays industrialisés. Ces études alimentent les argumentaires des partisans d’une réduction drastique de la durée du travail. Leur grande faiblesse réside dans le déséquilibre interne des estimations. Il est, en effet, beaucoup plus facile d’inventorier les suppressions prévisibles d’emplois que les créations, lesquelles dépendent d’initiatives difficiles à objectiver et à anticiper. Une certitude devrait pourtant s’imposer : les gens, dans leur grande majorité, continueront à avoir besoin pour assurer leur subsistance d’un revenu issu du travail[[20]](#footnote-20) et la gamme des services payants qu’ils se rendent d’ores et déjà n’est pas prête de se limiter. L’offre de travail prévisible, dans son volume comme dans sa composition, ne peut pas être appréciée de manière scientifique, quoiqu’en disent les prévisionnistes patentés qui se sont toujours trompés. Les prédictions actuellement diffusées présentent l’avantage de nous inciter à faire évoluer la situation et l’inconvénient de démobiliser les innovations.

Les maux dont souffre la France en matière d’emploi ont été l’objet d’un empilement de diagnostics en partie contradictoires. Des choix malheureux ont été faits par les socialistes en vue de réduire la durée hebdomadaire du travail, à coup de subventions ravageuses pour les finances publiques. Ils ont été surtout profitables pour les importateurs de biens et les concurrents étrangers. On s’aperçoit, aujourd’hui, après les correctifs apportés, que les dommages se circonscrivent progressivement dans le secteur public et, particulièrement dans l’hospitalier. Dans le secteur privé, la durée hebdomadaire réelle du travail dépasse la norme légale moyennant le paiement d’heures supplémentaires, ce qui est profitable à toutes les parties prenantes.

La quantité de travail que les français fournissent tout au long de leur vie professionnelle s’inscrit en queue de peloton de nombreux pays voisins amis mais concurrents. Elle se trouve en partie compensée par une productivité satisfaisante (mais déclinante). La situation serait certes à améliorer mais les questions cruciales à résoudre se situent principalement ailleurs.

D’après nous le nœud du problème à résoudre concerne la grande insuffisance de l’offre globale de travail à des conditions salariales acceptables. Une insuffisance directement liée à la séquence de mondialisation que l’on vient de parcourir et qu’il conviendrait de dépasser. Les grands pourvoyeurs de travail ont partiellement déserté le territoire national pour aller chercher meilleure fortune ailleurs. Nous n’avons cessé de le répéter. L’appareil productif non délocalisé[[21]](#footnote-21) a dû, par conséquent, supporter de manière croissante la charge des dépenses collectives. Elles ont été trop lourdes pour ses épaules fragiles. Les moyennes et petites entreprises n’ont pas pu investir suffisamment pour offrir des produits exportables ni créer les postes de travail à une population active en hausse importante.

La Présidence actuelle n’est nullement inconsciente de la réalité du problème. Elle agit, cependant à pas très comptés par crainte de voir diminuer les ressources budgétaires indispensables. Il faudrait prendre le risque de créer un électrochoc, temporairement pénible à supporter, mais dont les bénéfices, en termes de recettes fiscales, pourraient se concrétiser assez rapidement.

L’équation n’est, de toute évidence, pas simple à solutionner alors que le dynamisme démographique s’atténue et que la population, vieillissante, comportant une proportion croissante d’inactifs âgés, s’accroît d’année en année. Dans de telles conditions, il n’est pas surprenant que le traitement des retraités actuels et, surtout, futurs, ait enflammé le débat public.

### ***L’inévitable réforme des retraites***

Les gouvernements de droite comme de gauche n’ont cessé depuis 30 ans de réformer les régimes des retraites avec l’objectif d’en limiter les déficits. Ils sont parvenus à en réduire l’ampleur sans réussir à les équilibrer dans la durée longue[[22]](#footnote-22). Les mesures successivement adoptées, ont visé à allonger l’âge légal de départ en retraite au fur et à mesure de l’amélioration de l’espérance de vie. On les a qualifiées de « paramétriques » par opposition à des dispositions plus structurelles comme la modification des bases de calcul des pensions, l’harmonisation des régimes, la fusion des multiples caisses.

L’actuel président de la République, E. MACRON, a annoncé lors de sa campagne électorale, l’intention d’en finir avec la série d’ajustements partiels décidés par ses prédécesseurs. Il a promis la mise en place d’un système universel, englobant le public et le privé, calculant le montant des retraites sur la base de points de cotisation accumulés et/ou attribués pour des raisons de politique sociale, réduisant drastiquement le nombre d’organismes percevant les cotisations et distribuant les pensions. L’ambitieuse entreprise a échoué faute d’avoir été approfondie dans toutes les complexités de sa mise en œuvre. Les conseillers politiques et syndicaux qui ont fait miroiter aux décideurs les avantages tout en ignorant ou en minimisant les écueils portent de très lourdes responsabilités dont ils se sont très vite et ignominieusement défaussés.

La difficulté de réformer, en matière de retraites tient au fait que les critères objectifs de répartition des pensions sont, à la fois très séduisants au plan des principes et largement impraticables en ce qui concerne leur application. Les syndicats demandent que les âges légaux de départ en retraite soient assez strictement corrélés avec la pénibilité des métiers. Or la pénibilité n’est pas seulement fonction des caractéristiques physiques de leur exercice, lesquelles, en outre, évoluent sans cesse. Elle comporte une part, très difficilement évaluable, de ressenti[[23]](#footnote-23). Ils demandent, aussi, de manière très compréhensible, qu’il soit tenu beaucoup plus compte de l’espérance de vie en bonne santé, encore très différente selon les catégories de salariés. Or ce critère, variable dans le temps, modifiable par l’amélioration des conditions de travail, s’avère très problématiquement adaptable aux carrières spécifiques des futurs retraités. Conclusion : l’adoption d’un régime viable de retraite repose sur une appréciation multifactorielle des critères à retenir laquelle relève, par excellence, de l’ordre de la politique. L’échec du récent projet gouvernemental s’explique moins par l’absence de solutions acceptables que par la sous-estimation des problèmes à résoudre préalablement à la mise en vigueur d’un système plus acceptable.

L’évolution une plus grande égalité des droits paraît inéluctable. Elle implique l’extinction progressive et programmée des régimes exorbitants du droit commun, déjà initiée. L’âge uniforme de départ à la retraite pour toutes les professions et les fonctions paraît, cependant utopique. L’instauration de cette limite a été principalement édictée afin d’éviter que des gens cessent de travailler prématurément sans avoir réuni les moyens d’assurer leurs vieux jours. Mieux vaudrait la fixer, non plus en fonction de l’âge mais par rapport au niveau minimal des revenus futurs accumulés par les cotisations. Si l’on adopte un système de retraite par points, déjà en vigueur pour les complémentaires, c’est le nombre de points acquis, compte étant tenu de la valeur du point, qui exprimerait la limite à respecter. Rien n’empêcherait, dans cette configuration d’octroyer des bonifications compensant la dangerosité et la pénibilité des tâches. Les professions intellectuelles gratifiantes ne sauraient bénéficier de telles bonifications. Par contre, les éducateurs en zone difficile pourraient, vu les sujétions de leur tâche, y avoir droit. Comme on n’évitera pas de reculer l’âge effectif et non plus seulement légal de départ à la retraite, il est possible de déterminer, globalement, les ressources potentiellement disponibles assurant l’équilibre à moyen terme du système. Connaissant l’évolution prévisible du nombre de retraités, le montant de leur cotisations actuelles et futures, on peut aussi, branche par branche d’activité professionnelle déterminer le nombre et la valeur des points de retraite à se partager. Dans le cadre ainsi défini, les partenaires sociaux négocieraient leur répartition sous contrainte de temps afin de neutraliser les manœuvres dilatoires. Les accords conclus se verraient avalisés par les pouvoirs publics tandis que les désaccords non surmontés seraient résolus par décision politique. Les gouvernants conserveraient, en outre la maîtrise des grandes orientations : respect des égalités entre les sexes, notamment. Leur reviendrait, également, la prérogative de pénaliser les employeurs qui se séparent sans raisons sérieuses de leurs effectifs les plus âgés. La marche en avant ne sera certainement pas simple mais elle apparaît tout à fait faisable dans des temps balisés précisément par l’exécutif. La réforme des retraites n’atteindra ses buts d’équilibre que si, dans le même mouvement, on fait raisonnablement face à la progression inéluctable des dépenses relatives à l’assurance-maladie.

### ***Guérir les dérives de l’assurance-maladie***

Depuis de très longues années, les pouvoirs publics français ont fait le choix de collectiviser les dépenses de soins aux populations. Il ne saurait être question de revenir en arrière à ce sujet. Toutefois, le remboursement intégral des dépenses de santé engendre des abus qui mériteraient d’être corrigés plus amplement que ce n’est le cas actuellement. Tel en irait par exemple, pour de nombreux médicaments dits de confort et pour l’accès aux soins gratuits d’étrangers non cotisants. Dans certains cas le « reste à charge » pourrait être augmenté.

Le mauvais état du système hospitalier public, principal poste des dépenses de la sécurité sociale, appelle d’importantes mesures de redressement à la fois organisationnelles et financières. Elles ont commencé à être prises par l’actuel gouvernement sans toutefois recueillir une large approbation à cause de leur pointillisme et du manque de financements dédiés. Des pas en avant ont été reconnus concernant les rémunérations des auxiliaires médicaux, paramédicaux, des personnels en EPHAD, un meilleur équilibre entre les prérogatives des chefs de services et des administratifs, exagérément puissants, la réduction des remboursements par la sécurité sociale des interventions hospitalières sur la base des quantités d’actes médicaux et chirurgicaux. La carte hospitalière reste encore très perfectible. La mise à bas de la politique antérieure limitant le nombre de nouveaux médecins et chirurgiens afin de réduire les remboursements de soins et de prescriptions pharmaceutiques ne portera ses fruits que dans le moyen terme. La complémentarité des interventions entre l’hôpital, principal foyer de dépenses collectives, et la médecine de ville n’a guère été améliorée. Le médecin de base a été progressivement prolétarisé au cours du demi-siècle écoulé. En contrepartie partielle de son déclassement social, ses obligations de service ont été réduites. Il n’assure plus de permanences comme auparavant en dehors des heures ouvrables et des week-ends. La profession veut réduire les visites à domicile sous-rémunérées. Les malades, dans ces conditions, n’ont d’autre choix que de s’adresser aux urgences hospitalières débordées. De plus, les populations les plus pauvres préfèrent se faire soigner gratuitement à l’hôpital plutôt que de payer une consultation même si elle leur sera remboursée. Il importe donc de revaloriser les actes des médecins de ville en leur imposant, en contrepartie, de nouvelles obligations. Les interventions hospitalières en urgence seraient payantes dès lors qu’elles pourraient être effectivement traitées par la médecine de ville.

Le financement des hôpitaux sur la base des actes chirurgicaux et médicaux réalisés devrait régresser encore plus vite que ce n’est le cas. Les établissements soumettraient leur projet de budget annuel aux agences régionales de santé qui les approuveraient après négociation. En cas de refus, les collectivités territoriales qui souhaitent soutenir leurs structures de santé pourraient être mises à contribution.

Chaque année, le parlement se prononce sur l’objectif national des dépenses-maladie. Depuis 2010 il a été tenu sans toutefois pouvoir maîtriser les dépenses du système de santé. On s’est efforcé de peser sur les prix des médicaments, des traitements, des actes. Pour compenser ces baisses unitaires, les fabricants et prestataires ont réagi par l’accroissement des volumes. Des opérations chirurgicales inutiles ont été développées tandis que notre industrie pharmaceutique s’affaiblissait. Autant d’effets pervers inspirés par l’idée qu’en agissant sur les producteurs on contiendrait la demande des consommateurs. C’est la consommation médicale et chirurgicale qu’il faut maintenant réguler de manière plus active et plus contraignante.

### ***La rénovation éducative***

La position de la France dans les évaluations mondiales des systèmes éducatifs nationaux s’est considérablement affaiblie malgré les investissements massifs qui ont été réalisés. Les plus mauvais résultats ont été observés dans l’éducation générale, mais les progrès de l’éducation professionnelle et permanente des titulaires d’emploi s’avèrent également décevants. Il est impossible de mesurer les difficultés rencontrées sans prendre en compte les évolutions démographiques précédemment soulignées : population à éduquer en croissance rapide et hétérogénéité accrue des élèves de par leurs origines sociales et culturelles. Nous avons fait venir des étrangers pour accomplir des tâches peu qualifiées, peu rémunérées, que les installés ne voulaient plus prendre en charge. Lorsque la désindustrialisation a conduit à la suppression massive des postes de travail, il aurait fallu engager un effort soutenu et massif de qualification des salariés et des indépendants. Il n’a pas vraiment eu lieu et l’on en paye le prix à présent.

Les crédits publics, sans cesse augmentés, pour faire fonctionner le système éducatif ne se sont pas révélés suffisants. Mais la question budgétaire et financière, trop souvent mise en avant comme cause principale de nos déboires, n’est pas primordiale. Augmenter les dépenses publiques, comme le réclament, en tête de chapitre de leurs revendications, les syndicats d’enseignants, ne suffira pas et restera improductif tant que les autres questions n’auront pas été traitées. Quelles sont-elles ? Assez nombreuses nous semble-t-il.

L’autorité du maître, cardinale dans l’œuvre républicaine en faveur de l’enseignement a été restreinte de plusieurs manières. Par l’orientation ayant consisté à transformer l’éducation en plaisir et moins en labeur. Par l’érection en priorité pédagogique les besoins de l’élève. Par la concurrence, qu’à subie l’école, des moyens informels de formation (internet, réseaux sociaux etc.). Par la prétention affirmée par parents des scolarisés, de déterminer le contenu et les résultats des enseignements. Et, enfin par l’excès de corporatisme et le déficit d’innovation des très nombreuses et très divisées associations syndicales.

Sont en cours actuellement, des évolutions visant à rompre avec les orientations antérieures : prédominance conférée à l’enseignement primaire et à l’acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter), diminution des effectifs des classes dans les quartiers difficiles, revalorisation des traitements des éducateurs, attractivité améliorée de l’apprentissage, formation plus approfondie des maîtres. Elles sont tributaires de ressources budgétaires et financières nécessairement limitées et qui peinent à combler les déficits antérieurement accumulés.

Outre l’insuffisance des moyens budgétaire disponibles, deux grands obstacles n’ont pas été surmontés. Notre système éducatif favorise trop faiblement la mobilité sociale. Les meilleurs qu’il sélectionne accusent un décalage notable avec ceux que réclame la société des actifs. Entre les élites qu’il s’efforce de former et ceux que demande la société, l’écart s’est plutôt creusé. Second obstacle majeur, la paupérisation de l’enseignement supérieur universitaire. En ce domaine nous avons décidé d’ouvrir au maximum son accès sans en avoir les moyens. Les échecs, après une année ou deux de faculté sont spectaculaires. Les grandes écoles, ainsi dénommées, indépendantes des cursus universitaires tirent leur épingle du jeu en produisant des élites de grande qualité. Mais leurs promotions n’ont guère augmenté en nombre. Former des cadres supérieurs de grande qualité ne suffit pas. Nous avons besoin de gros bataillons d’ingénieurs et de techniciens que le système universitaire actuel ne produit pas suffisamment en adéquation avec les besoins actuels de renouvellement du tissu économique. Notre système méritocratique n’est pas déficient dans son principe mais à cause d’une application beaucoup trop restreinte.

### ***Réformer la méritocratie***

La république a utilement décidé que les détenteurs des responsabilités sociétales seraient les détenteurs du savoir formés par les appareils éducatifs et non plus les titulaires de privilèges fondés sur la naissance. L’acquisition de diplômes est devenue le sésame incontournable permettant d’acquérir une position enviable. Elle a exigé que les enfants, avant d’entrer dans la vie active, se soumettent à des examens. Les parcours éducatifs en sont jalonnés, depuis la plus tendre enfance. Comme dans tout système de sélection, les effets pervers n’ont pas manqué d’apparaître. Tout d’abord, les dirigeants républicains et les intellectuels qui les ont inspirés ont imposé leur grille de lecture des aptitudes. La grille aurait dû évoluer en fonction des besoins du corps social. Son adaptation s’est heurtée au poids des traditions et des intérêts. De plus, les titulaires des diplômes ont eu tendance à les convertir en rentes de situation. De très longues et brillantes carrières se sont bâties à partir de concours très disputés mais qui mesuraient les aptitudes de manière assez sélective et à un moment donné de la vie.

Un décalage important s’est affirmé depuis une bonne trentaine d’années entre les qualités professionnelles et humaines requises par les appareils productifs modernes et les aptitudes des diplômés. Le fait que les « bac+ » ne trouvent pas les postes de travail qu’ils espéraient en raison de leur niveau de formation n’est pas seulement le fait d’une insuffisance globale de l’offre de travail mais aussi de la persistance de discordances entre les besoins des producteurs comme des commerçants et les qualités humaines et professionnelles que le système éducatif propose au marché du travail.

Face à un tel problème la solution ne se trouvera pas dans le remplacement des diplômes par le contrôle continu des connaissances. De plus, il n’est nullement souhaitable que les entrepreneurs régissent les orientations éducatives. Il est, par contre, hautement souhaitable que les éducateurs agissent dans un double but : défendre becs et ongles leurs idéaux méritocratiques à condition que les références en usage soient profondément remaniées, mieux prendre en compte les besoins de ceux qui impulsent la création des richesses.

Plus concrètement, il est indispensable que l’on procède à un décloisonnement assez radical entre la formation initiale, générale dispensée par les institutions éducatives et la formation permanente tout au long de la vie. En 1971, J. DELORS, a eu l’intuition qu’il a fait partager par le premier ministre gaulliste J. CHABAN-DELMAS, d’imposer aux entreprises le financement, assez modeste à l’époque, de la formation permanente des salariés. Le destin de cette réforme de grande importance, à la fois pratique et symbolique, n’a pas été aussi heureux qu’espéré parce que les acteurs responsables, éducateurs, entrepreneurs ne se sont pas suffisamment mobilisés pour abattre les barrières résistant à une meilleure qualification professionnelle des actifs. Les fonds de la formation permanente et continue ont d’abord bénéficié à ceux qui avaient été dotés des meilleures formations initiales. Les sous-qualifiés, les déqualifiés qui en avaient le plus besoins ont été délaissés.

La paupérisation des universités n’a pas été enrayée par les réformes décidées durant le mandat de N. SARKOZY. Ces réformes ont été conçues sans mettre en cohérence les formations proprement dites et les conditions d’existence des étudiants. Nombre d’entre eux échouent aux examens faute d’avoir acquis le niveau d’éducation nécessaire au cours de leurs études générales. Il n’appartient pas aux Universités de résoudre ce problème qui incombe aux structures éducatives situées à l’amont. Le niveau d’exigence imposé pour accéder à des études supérieures n’a pas à être abaissé. Comme nous l’avons analysé précédemment, la France ouvre très grand l’accès aux études dans les facultés sans avoir réuni les moyens d’en assumer les charges financières. Il n’est d’autre solution durable que d’élever le montant des droits d’inscription tout en renforçant la politique d’allocation des bourses d’études. Le logement étudiant devrait faire l’objet d’une des politiques prioritaires du logement social. Comme les jeunes inscrits dans les universités sont obligés de se salarier dans de « petits boulots », il faudrait que leurs employeurs soient exempts de charges sociales.

### ***La difficile réhabilitation du politique***

La déconsidération générale des élus est le produit d’une longue histoire. Celle d’un Etat qui a trop longtemps et trop souvent affirmé sa toute puissance, qui a trop promis en surestimant sa capacité à résoudre les problèmes et infantilisant ses citoyens. Les scandales parlementaires récurrents ont aggravé le cas des élus, d’autant plus fortement rejetés qu’ils occupent les fonctions les plus hautes. D’importantes mesures d’assainissement de leurs mœurs ont été prises à la suite d’affaires retentissantes. Elles porteront leurs fruits, mais lentement. D’ores et déjà les chroniqueurs, toujours friands des affaires scandaleuses, reconnaissent que les éléments corrompus de notre système politique sont l’exception et non la règle. La malhonnêteté occasionnelle de certains élus n’est donc pas le principal problème à surmonter.

L’essentiel des maux se situe dans les pratiques déficientes de la démocratie, particulièrement au sein des organisations politiques[[24]](#footnote-24). Ces dernières ont abandonné l’élaboration de leurs doctrines et de leurs programmes à des sociétés de pensée extérieures. Le contact direct avec les militants, de moins en moins nombreux, a régressé au profit des médias qui, comme leur nom l’indique, font écran entre les édiles et leurs partisans de base sans vraiment servir de traits-d ‘union et agissant surtout comme activateurs des divisions. La démocratie interne fonctionne mal au sein des partis en raison de la formation de clans rivaux égotistes et des rentes de situations dont bénéficient les grands caciques.

Malgré les abus dont il est l’objet, au profit de formations squelettiques, le financement public des partis mis en place en 1988 mérite d’être jugé comme une réelle avancée. La loi de 1995 a, pour sa part, régulé le financement des campagnes électorales. Même si elle n’a pas pu empêcher des dérapages, lors de la dernière campagne présidentielle de N. SARKOZY, elle a empêché que les compétitions pour rassembler les votes soient inféodées, comme aux Etats-Unis, à la dominance des plus fortunés.

En dépit des sages initiatives des législateurs, dont on vient de souligner le caractère positif, le dépérissement des grands partis, électoral et militant, n’a pu être enrayé. On peut encore améliorer la régulation. Mais les difficultés à surmonter ne seront que faiblement atténuées. Les problèmes à résoudre, au-delà des faiblesses internes des organisations politiques se situent, principalement ailleurs.

Ils proviennent, à notre sens, des fracturations profondes de la société françaises qui empêchent que des masses de citoyens se rassemblent malgré leurs divergences tout en partageant, en dépit d’elles, des idéaux et des objectifs communs. Aux Etats-Unis, deux grands partis s’affrontent depuis des lustres. Leurs différents sont manifestes et pluriels. Mais ils restent encore unis par une même adhésion aux vertus du système capitaliste et de l’économie de marché. En Allemagne, les chrétiens-démocrates et les socialistes sont à la fois adversaires et associés. Ils partagent néanmoins un ensemble de convictions fondamentales. Les socialistes ont depuis longtemps renoncé à la grande révolution prolétarienne. L’ensemble CDU-CSU a profondément accepté le libéralisme social. Les démocraties en difficulté sont à la fois les plus nombreuses et les moins puissantes car elles continuent à s’opposer sur des sujets fondamentaux. En France, on n’observe pas convergences aussi puissantes qui le faudrait à propos des bases de fonctionnement de la société. Les rejets du capitalisme demeurent très importants en même temps que l’accumulation des doutes à propos des solutions alternatives. Les nouveaux mouvements écologiques se sont positionnés comme des adversaires résolus du capitalisme sans se mettre d’accord pour proposer un futur attractif. Le tissu de contradictions apparaît comme insurmontable par les forces politiques traditionnellement organisées. Le socle de valeurs communes indispensable au fonctionnement de la démocratie n’a pas été complètement détruit. Mais il a été notablement endommagé. Les sondages réalisés auprès des populations jeunes révèlent une montée inquiétante des doutes envers notre pacte social resté, malgré tout, politiquement libéral.

La désaffection massive vis-à-vis des organisations partisanes généralistes, les progrès constants de l’abstention électorale, la mise en accusation permanente du personnel issu des élections, ne sauraient être interprétés comme autant de symptômes d’une dépolitisation des citoyens. L’ancienne idée que la politique pourrait tout a la peau dure bien qu’elle ne résiste plus aussi bien qu’avant, à l’usure des épreuves. L’opinion publique cède encore très facilement à la désignation de boucs émissaires censés porter la responsabilité de ses déboires. Au-delà s’est répandue la conviction que la maîtrise des situations présentes et futures a échappé aux édiles et que leurs possibilités de modifier les destinées des peuples qu’ils représentent se jouent à la fois ailleurs et en dehors d’eux.

Aujourd’hui, de grands enjeux politiques se sont déportés du niveau national aux niveaux européens et mondiaux. Les européens les plus ardents espéraient que les pertes de pouvoir à l’échelon national se verraient compensées par l’émergence d’une puissance politique grâce à l’Union des nations britannique et continentales. Il n’en a rien été. Se conjugue donc dans l’esprit des gens la conviction que ni leurs gouvernants nationaux, ni l’échelon supranational européen ne sont en mesure de les emmener vers de meilleures destinées.

Les courants souverainistes ont cherché et cherchent encore à restaurer une indépendance nationale. Les plus radicaux ont défendu la sortie pure et simple du système européen. Ils ont fini par se raviser tant les coûts apparaissent supérieurs aux avantages. Leur échec a été causé par les changements économiques et politiques intervenus depuis le grand élargissement de l’Union. Au plan économique, le grand marché unique a imposé ses exigences. Au plan politique, malgré leurs divergences, les Etats-Membres ont poursuivi dans relâche l’édification d’une législation communautaire qu’ils ont retranscrite dans leurs propres appareils juridiques. Les souverainistes encore écoutés en sont réduits à réclamer une meilleure répartition entre les pouvoirs nationaux et supranationaux et il n’est pas douteux qu’il reste fort à faire pour mieux les harmoniser. Ce qui ne permet cependant pas combler le vide politique actuel dans la mesure où l’Europe ne s’est pas muée en entité politique à la hauteur de ses potentialités économiques.

Nous ne reviendrons pas à la situation antérieure, déjà ancienne, où les grands partis détenaient le pouvoir de déterminer l’itinéraire de la nation. L’audience française dans le concert européen s’est amenuisée au fil des années en raison de son déclin économique et de son instabilité sociale. L’évolution du monde impose que les débats politiques essentiels se développent au niveau européen. La progression, en ce sens, s’avère très lente. La majeure partie des membres de l’Union répond à l’exigence cardinale de la poursuite du débat démocratique : accords sur les principes fondamentaux de l’existence commune, discordances et différents au plan des mises en œuvre. Les anciennes démocraties populaires de l’Est ne contestent pas les objectifs économiques, qui leur profitent grandement, mais les valeurs sociétales de leurs consœurs de l’ouest : droit à l’interruption volontaire de grossesse, unions entre personnes du même sexe, accueil des immigrés, relations entre le politique et le judiciaire. Elles sont d’importance sans être vraiment déterminantes tant les puissances dominantes de l’ouest pèsent lourd dans les orientations.

Les hommes politiques français ont perdu beaucoup de leur crédit en pratiquant le double jeu. Ils ont toujours œuvré en faveur la progression des transferts de pouvoir à l’échelle européenne. Ils n’ont pas manqué, ensuite, de se défausser de leurs responsabilités sur une autorité communautaire qui n’était autre que la leur.

Il se trouve, à présent, que les pouvoirs nationaux, tout en s’étant délestés de multiples prorogatives, pèsent encore très puissamment dans la détermination des conditions de vie des gens. Les ressources budgétaires et financières des Etats dépendent encore très fortement des lois de finances que votent leurs parlements. Des politiques aussi vitales que l’éducation, le maintien de l’ordre public, les droits de la propriété, l’aménagement des territoires, la régulation de l’immigration, l’appareil de santé, de solidarité sociale, la défense extérieure leur appartiennent encore dans de très larges mesures

Le sentiment de dépossession de leurs destinées qui a imprégné de vastes secteurs de la population française s’inspire, simultanément des réticences à admettre notre dépendance à l’extérieur et des déceptions concernant la mobilisation des leviers nationaux qui conservent de encore de grandes marges d’efficacité. La défiance envers la politique et les politiques n’est en définitive qu’une des faces de la défiance que l’on a précédemment analysée. Ajoutons que cette défiance ne s’exerce pas seulement vis-à-vis des autres, mais également de soi-même. Le défaut de confiance en eux a envahi les esprits publics français suscitant des ambiances dépressives. Pour restaurer la considération et le respect de la politique il va falloir attendre que les gens d’influence redonnent aux gens ordinaires des raisons d’espérer.

# ***Conclusions***

Les fractures sociales que l’on a passées en revue revêtent des aspects particuliers dans notre pays. Cette singularité ne saurait permettre d’ignorer que l’on assiste, avec des intensités variables, dans tout l’occident, à des phénomènes analogues. Ils secouent et troublent puissamment les Etats-Unis qui en ont été le leader incontesté depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

## ***Le contexte mondial***

Les tourments occidentaux actuels résument les effets pervers accumulés durant la phase de globalisation qui a pris toute son envergure dans la dernière décennie du siècle écoulé. Les acteurs déterminants de cette globalisation ont été ceux-là mêmes qui en expérimentent, maintenant, les dommages.

C’est la dynamique du capitalisme qui a impulsé les changements considérables dans les rapports de richesses et de forces planétaires. Les gouvernants politiques occidentaux n’ont pas résisté à sa logique. Ils se sont surtout souciés d’en limiter les effets nocifs pour leurs populations. Avec des succès relatifs qui les ont rendus impopulaires.

La globalisation n’a pas réussi à éradiquer la pauvreté mondiale. Mais elle est parvenue à la réduire à des niveaux que les politiques publiques de coopération internationale n’avaient jamais pu atteindre.

Les nouvelles puissances manufacturières et industrieuses, extra-occidentales, sont partiellement sorties de la misère endémique en faisant émerger des classes moyennes minoritaires quoique particulièrement actives et inventives. Lesdites classes se sont développées pour partie de manière endogène grâce à leur ardeur au travail et aux sacrifices qu’elles ont consentis. Pour partie, aussi, en retirant du travail aux classes moyennes des pays les plus riches.

Le grand stabilisateur social des nations, depuis l’avènement du libéralisme a toujours été l’adhésion des classes moyennes, aussi hétéroclites soit elles, aux régimes politiques. Les classes moyennes se sont renforcées dans tous les pays non-occidentaux. Un mouvement inverse s’est produit, déstabilisateur, au sein des pays riches. D’où l’approfondissement des fractures sociétales en leur sein.

Le bilan de la globalisation, dans le monde occidental, commence à apparaître de plus en plus clairement. Tout d’abord, une trop grande vulnérabilité aux produits et services importés de loin. Des transferts de technologies excessifs, inspirés par financiers qu’ont soutenus des ingénieurs exagérément persuadés qu’ils seront toujours détenteurs de longueurs d’avance scientifiques. Ensuite un immense défi autour de la question du travail. Les anciens dominés se sont sortis de leurs misères, en bonne partie, grâce au travail. Les occidentaux se préoccupent essentiellement d’en réduire la place dans la vie sociale.

Les occidentaux ont été par le passé les piliers de la production mondiale de biens manufacturés. Leur suprématie, en la matière s’est estompée, déplacée dans les pays encore qualifiés il y a peu de « sous-développés ». De grands producteurs qu’ils étaient, les occidentaux sont devenus de grands consommateurs. Les industries polluantes ont été transférées à l’extérieur mais les produits nuisibles à l’environnement continuent à envahir leurs marchés.

Le capitalisme libéral décrypté par les grands économistes du 19ème siècle a cédé la place, dans le monde entier, à des capitalismes d’Etat de diverses factures. Tous se caractérisent par une intervention omniprésente de la puissance publique dans la sphère économique. Les versions autoritaires régnant en Chine, en Russie, et dans d’autres pays de moindre importance comme le Vietnam s’efforcent de soumettre les entrepreneurs, leurs salariés, leurs financeurs aux objectifs des partis d’inspiration totalitaire. Les versions libérales, américaines et européennes, cherchent, prioritairement à cultiver les vertus de l’initiative privée. Mais, dans les deux cas, les Etats nationaux et, dans le cas de l’Europe, les instances supranationales sont omniprésents.

On ne peut manquer d’être frappé par la concomitance des évolutions en sens contraire des classes moyennes en occident et dans les anciens pays prolétaires. Erosion importante d’un côté, essor et affirmation de l’autre. Dépit démocratique dans un cas, confiance dans les régimes, fussent t’ils autoritaires, dans l’autre. Entre ces deux pôles on trouve de nombreuses exceptions. Quelques pays occidentaux n’ont que peu ou pas connu le rétrécissement de leur classe centrale, en Europe du Nord principalement. De nombreux pays prolétaires n’ont pas réussi à constituer une classe moyenne suffisamment étoffée comme en Russie. La concomitance ne vaut que pour les puissances déterminantes dans le jeu international.

Les occidentaux sont maintenant mis au défi de réparer les dégâts sociétaux infligés à tous ceux qui les avaient soutenus à l’époque de leur grande prospérité. Les autoritaires, principalement asiatiques, doivent, pour leur part, à peine de connaître de sérieuses crises sociales, maintenir les conditions d’existence améliorées de leurs supports sociologiques mais, aussi, les élargir car ils n’ont pas encore résolu le problème de la pauvreté qui frappe une partie encore majoritaire de leurs populations. Dans les deux cas de figure que l’on a dessinés, l’avenir va se jouer en fonction des aptitudes des forces dirigeantes à proposer des solutions acceptables. Rien ne permet de démontrer que les régimes restés démocratiques seront moins capables que les autres d’apporter des solutions aux problèmes actuels et futurs.

Dans nos pays, les dérèglements climatiques et environnementaux vont obliger à détruire une partie importante du capital accumulé par le passé. On le voit dès maintenant dans les industries des transports, dans l’immobilier. Il y a là une nouvelle chance pour la dynamique capitaliste de se réinvestir dans les patries d’origine, d’y créer de nouveaux emplois, de satisfaire de nouveaux besoins. Les fractures sociétales pourraient s’en trouver réduites. Les investissements à réaliser se chiffrent en milliers de milliards. Leur financement ne pose pas de problèmes insurmontables. Deux obstacles, étroitement liés, devront être surmontés. Il faudra que les opérations à engager dégagent suffisamment de profit. De plus, seront à trouver des clientèles privées et publiques solvables pour rémunérer les investisseurs. Pour le moment, le franchissement de ces obstacles n’est ni assuré ni exclu.

Du côté des « émergents », Chine en tête, l’amélioration du niveau de vie de la classe moyenne, son expansion sociologique, conditionnent la survie des régimes politiques autoritaires. Car les adhésions dont ils bénéficient sont conditionnées par le maintien et surtout à l’amélioration des conditions d’existence de leurs supports. L’époque des taux de croissance économique à deux chiffres est entièrement révolue. Le progrès économique fondé sur l’exportation n’est plus tenable. La Chine ne peut plus se positionner comme l’atelier du monde. Ses dirigeants ont décidé « d’auto-centrer » leur expansion future. Mais ils ont fait l’impasse, pour le moment, sur les révolutions intérieures que devrait entraîner leur option stratégique. Elle implique l’édification de ce que les européens et, dans une moindre mesure, les américains du nord, ont laborieusement construit il y a des décennies : assurances sociales, retraites, indemnisation du chômage. Les défauts d’anticipation au regard de ces sujets pèseront assurément très lourd dans les années à venir.

Le tableau ainsi dressé récuse l’idée que les occidentaux sont voués à s’enfoncer dans la marginalisation mondiale et que les puissances nouvelles se sont réellement donné les moyens de résoudre leurs problèmes.

## ***Le cas des fractures françaises***

De nombreux analystes des fractures françaises s’efforcent d’expliquer leur origine profonde dans la rétrogradation relative de notre nation au rang de puissance secondaire après avoir été précédemment dans les tout premiers rangs. Ce facteur peut avoir de l’importance pour les générations les plus anciennes. Les nouvelles et même celles qui entament actuellement leur retraite ont intégré depuis longtemps la réalité de notre recul historique. La France d’aujourd’hui paraît beaucoup moins souffreteuse de son passé que dubitative à propos de son avenir.

### ***Faire face au vieillissement***

Au centre des analyses précédemment proposées nous avons fait figurer, comme facteur explicatif majeur, deux séries d’évolutions contradictoires ayant engendré les processus de fracturation. D’une part, une augmentation spectaculaire de la population alimentée par la conjonction d’un solde naturel et d’un solde migratoire tout deux positifs. D’autre part, le rétrécissement parallèle de notre appareil productif domestique. Il s’en est suivi l’expansion durable d’un chômage de masse et une inflation des dépenses sociales afin d’atténuer les dégâts de la globalisation.

Un tel effet de ciseau vaut surtout pour le passé, même si ce passé a accumulé un passif qu’il faudrait bien apurer en augmentant l’offre de travail. L’avenir nous réserve un accroissement de la population retraitée, en partie dépendante, une tendance au rétrécissement de la population active. Dans le même temps le renouvellement de la population ne pourra plus être assuré car le taux de fécondité a baissé[[25]](#footnote-25). Sauf à accepter une paupérisation accrue l’accueil d’immigrés actifs paraît indispensable.

### ***L’intégration des immigrés***

Elle a été largement manquée car ni les populations établies ni les gouvernants n’en ont payé le prix. Il serait mensonger d’affirmer que rien de positif n’a été fait en ce domaine. Pas assez cependant pour réussir l’intégration. Les améliorations survenues, en matière d’éducation, de logement ont été sérieusement contrariées par l’afflux d’illégaux. L’expulsion de ces derniers peut parfaitement se concilier avec l’intensification des politiques d’insertion. De la même manière, l’accueil maîtrisé est tout à fait compatible avec la répression impitoyable envers les islamistes.

Si l’on se réfère aux textes législatifs et réglementaires existants, les dispositions adoptées paraissent satisfaisantes. Par exemple le regroupement familial n’est autorisé sous condition que le demandeur soit en mesure de bénéficier de ressources suffisantes pour entretenir sa famille et la loger décemment. Le Contrat d’Intégration Républicaine (CIR) créé en 2016 offre des possibilités de formation et d’accompagnement dans la recherche d’emploi. Nombre de maires censés contrôler le regroupement familial ne le font pas. Quant au CIR il n’a pas vraiment décollé faute d’investissements humains suffisants.

Surtout, l’accueil des immigrés ne peut se pratiquer que dans un contexte où les offres d’emplois sont suffisamment abondantes, ce qui n’a plus été le cas depuis longtemps.

Les partisans d’une politique de fermeture à l’immigration peuvent se prévaloir du fait qu’elle présenterait l’avantage de réduire le nombre de chômeurs potentiels. Mais ils se gardent bien d’en tirer les conséquences : une croissance réduite et une nouvelle étape dans l’appauvrissement.

### ***Le renouvellement des armatures institutionnelles***

Nous avons soutenu le point de vue que parmi les solutions de sortie de crise à trouver il fallait agir pour modifier en profondeur les armatures institutionnelles. Le changement à opérer dépasse très largement les sujets constitutionnels. Dans l’état présent de nos institutions la colonne vertébrale de la vie collective se résume trop fortement aux corps administratifs. Les seuls qui inspirent les élus et qui détiennent encore la capacité de prendre en compte les intérêts à moyen-long terme de la société. Leurs prises de pouvoir n’ont pas été délibérées mais ont résulté des désertions et des carences des gens de pouvoir, élus, grands entrepreneurs, des intellectuels aussi riches de critiques que dépourvus de positivité. On a plaidé pour de profonds changements afin que les corps intermédiaires deviennent beaucoup plus autonomes par rapport aux pouvoirs centraux. L’orientation préconisée vaut aussi bien pour les collectivités territoriales que pour les syndicats, les grandes associations. L’autonomie conquise ne sera profitable que si les organes d’évaluation et de contrôle soient dotés de pouvoirs et de moyens augmentés.

### ***Vrais et faux programmes électoraux***

Les défiances envers le politique ne cesseront de prospérer aussi longtemps que les candidats aux élections ainsi que les élus persisteront à confondre le clientélisme électoral avec les projets de sociétés. Il est effectivement difficile dans le monde, tel qu’il est, de concevoir un projet de société réalisable sans être perturbé par l’irruption de phénomènes imprévus. Mais les gens ordinaires attendent autre chose que des promesses de mieux-être rarement tenues. Ils veulent, nous semble-t-il, qu’on leur trace un itinéraire crédible sans dissimuler les incertitudes ni les difficultés à surmonter. Les personnels politiques existants conçoivent trop souvent leur rôle comme se limitant à porter la parole du peuple. Ainsi a-t ‘on vu des aspirants aux fonctions suprêmes demander à leurs électeurs de leur fournir les ingrédients de leurs programmes. Or le politique digne de ce nom se doit de porter un projet en assumant le risque qu’il ne soit pas accepté.

### ***Quelles priorités ?***

Les alertes répétées par la communauté scientifique à propos de l’accumulation des sinistres progressivement les opinions à placer très haut les politiques environnementales dans la hiérarchie des priorités. Comme il existe un lien entre la croissance économique et la dégradation de la planète, nombre d’influenceurs en déduisent la nécessité de ralentir la croissance, voire d’œuvrer en faveur de la décroissance. Or un monde sans croissance économique signifie le renoncement à lutter contre la pauvreté, l’aggravation des fractures sociétales et, vraisemblablement, la fin possible de la démocratie libérale.

En vérité nous sommes obligés de poursuivre les objectifs de croissance tout en les rendant compatibles avec l’impérieuse nécessité de décarboner la planète. Dans le domaine vital de l’énergie cela est possible en combinant le recours aux renouvelables et le nucléaire. Dans le domaine des fabrications industrielles les solutions techniques existent. C’est leur coût qui fait obstacle à leur développement. Les problèmes les plus difficiles à résoudre concernent les ressources minières dont l’extraction engendre de graves pollutions. Les fameuses terres rares en sont la preuve la plus éloquente. Nous devons nous résoudre à supporter les suppléments de coûts qu’implique la mise aux normes environnementales des usines. A charge pour les pouvoirs publics de les compenser en faveur des plus pauvres. S’agissant des produits miniers il faudra du temps avant de trouver des substituts, si jamais on y arrive. Il existe, toutefois, de sérieuses possibilités de limiter les dégâts en recourant beaucoup plus qu’on ne le fait actuellement au recyclage. Là encore, il s’agit d’accepter des augmentations de coûts.

Il est évident que les orientations ici préconisées ne sont pas à la portée de la France seule. Elles ne sont praticables qu’à l’échelle de l’Union Européenne et moyennant de forts stimulis de la part de la communauté internationale.

Par contre, ce que notre pays peut faire seul, c’est d’ériger la revitalisation de l’appareil productif comme priorité de premier rang.

### ***Les incertitudes du redressement***

Comme nous l’avons vu, l’état de l’opinion au sujet du déclin français serait largement partagé. Pourtant, les perspectives de redressement restent assez peu explorées. Comme on l’a abondemment souligné l’avenir dépendra très fortement des mesures, privées et publiques qui seront prises afin d’étoffer le tissu productif domestique en créant beaucoup plus d’emplois à forte valeur ajoutée. Ce qui suppose au moins une trêve entre les étatistes et les libéraux. De toute évidence le redressement exigera un renouvellement des relations entre l’Etat et les entreprises. Ceux-ci ne peuvent se sortir de l’ornière qu’en coopérant sans apriori idéologiques. Une minorité des hommes politiques alerte actuellement notre société au sujet des risques encourus par le délabrement des finances publiques. Leurs propos peinent à se faire entendre en raison des limites de leurs argumentations et, aussi, à cause de l’état des mentalités et des imaginaires. Il est parfaitement fondé d’actionner les signaux d’alarme mais les agiter n’apparaît pas suffisant. L’exposé des bénéfices collectifs et individuels qui résulteraient d’une remise en ordre frappe par ses omissions. Le négatif des sacrifices à consentir oblitère les aspects positifs qui pourraient en résulter. Quant aux mentalités, elles se sont vues inculquées les préoccupations du court terme. Comme l’avenir est fortement incertain on l’a éliminé des horizons. Profiter du temps présent, la vie humaine étant si courte, a été érigé en idéal d’existence. Ces façons de voir rejoignent les anciennes croyances millénaristes qui s’attendaient à la fin prochaine de leurs sociétés. Les croyances ancestrales qui gratifiaient les personnes d’une vie de félicité après la mort physique se sont massivement délitées. Il faut donc « profiter de la vie » immédiate. Dans ce climat dominé par un mélange d’hédonisme et d’inquiétude, il apparaît problématique de sortir des impasses. Le débat politique actuel se focalise sur l’augmentation du pouvoir d’achat en voulant ignorer que les améliorations consenties stimuleront à l’excès les importations. Si la sauvegarde de l’environnement figure maintenant parmi les grandes priorités de l’époque, les investissements gigantesques qu’il va falloir consentir sont assez peu pris en compte dans les débats et les programmes électoraux. Les gens de pouvoir estiment que les équilibres sociétaux sont fragiles et qu’il vaut mieux rassurer les citoyens que de les confronter aux perspectives difficiles qui nous attendent. Comme les assurances qu’ils apportent ne sont pas jugées convaincantes les gens ordinaires ne sont pas disposés à regarder en face les problèmes à résoudre et les solutions à y apporter. Ces solutions existeront forcément car l’histoire humaine n’est pas prête de s’arrêter, quoiqu’en disent les prophètes de malheur. Toute la question est de savoir si elles nous seront imposées de l’extérieur ou si nous resterons acteurs de nos destinées. Pour le moment, c’est la première hypothèse qui prévaut. Mais, il est vrai, à cet égard, que les jeux ne sont pas encore faits.

1. La population de l’Ile de France, en partie rurale, ne dépassait que très légèrement le million et demi. [↑](#footnote-ref-1)
2. L’Allemagne vaincue a terriblement souffert d’insuffisances dans l’alimentation des populations mais son territoire n’a pas été autrement dévasté. Ce qui explique la position française au sujet des réparations exigées Elles étaient politiquement justifiées et économiquement insoutenables. L’Italie, pour sa part, devra faire face, elle aussi, aux dévastations affectant sa partie la plus riche, en Lombardie et Vénétie. [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir à ce sujet l’ouvrage magistral de D. VERNER qui montre la dépendance du nouveau pouvoir social-démocrate aux corps-francs, résidus de l’armée défaite et qui se refusent à accepter les amputations territoriales. [↑](#footnote-ref-3)
4. A la différence de la première, cette seconde révolution industrielle enrichira les travailleurs en leur donnant accès, moyennant des salaires revalorisés, à de nouvelles possibilités d’amélioration de leur sort. [↑](#footnote-ref-4)
5. Front de Libération Nationale. [↑](#footnote-ref-5)
6. Le véritable procès de la colonisation algérienne ne devrait pas reposer sur l’exploitation des ressources de ce pays mais sur le refus de hisser aux postes de responsabilité les élites autochtones. Il n’est donc pas surprenant que les anciens départements aient été remis entre les mains de gouvernants incompétents. [↑](#footnote-ref-6)
7. 1950 : 41,8 millions ; 2000 : 59,05 millions soit une augmentation de 17,2 millions. (Source INSEE) [↑](#footnote-ref-7)
8. Effectif immigré : 2,29 millions en 1954, 5,1 en 2006. [↑](#footnote-ref-8)
9. La disparition progressive des grandes unités de production rassemblant des dizaines de milliers de salariés a joué, dans ce processus, un rôle de premier plan. [↑](#footnote-ref-9)
10. Elle réanimera l’idée que la société est une fiction et que seules comptent les individualités. Vielles thèse des réactionnaires dont J. de MAISTRE a été le propagateur talentueux. [↑](#footnote-ref-10)
11. 69%. [↑](#footnote-ref-11)
12. Allemagne, Belgique, France Italie, Luxembourg, Pays-Bas Le Traité est entré en vigueur en 1958, conjointement avec celui, sectoriel, instituant l’EURATOM. [↑](#footnote-ref-12)
13. Communauté Economique Européenne. [↑](#footnote-ref-13)
14. En 1995. [↑](#footnote-ref-14)
15. Pologne, Hongrie, République Tchèque, Slovaquie, Pays baltes, Roumanie, Bulgarie. Ultérieurement : Slovénie, Croatie. [↑](#footnote-ref-15)
16. Non : 54,67% ; Oui : 45,33%. [↑](#footnote-ref-16)
17. En vertu duquel seuls les sujets appelant des solutions communautaires sont à traiter à l’échelle de l’Union. [↑](#footnote-ref-17)
18. Pierre MENDES-FRANCE avait en 1958 défendu une telle alternative à la Constitution gaulliste. Les fidèles du G*én*éral de Gaulle l’ont abreuvé de quolibets. Après tant d’années de mépris il serait temps de lui donner raison. [↑](#footnote-ref-18)
19. Institution des communautés de communes et d’amélioration, spécialisation des compétences notamment. [↑](#footnote-ref-19)
20. N’oublions pas que dans un pays comme le France actuelle, les sans-emplois sont massivement suspectés de préférer l’assistance des régimes d’indemnisation du chômage à une recherche active d’emploi. [↑](#footnote-ref-20)
21. La délocalisation des entreprises a été abondemment stigmatisée. A tort. Le phénomène majeur a été la délocalisation des productions. Elle n’a pas été le fait des entrepreneurs nationaux. Nombre d’entre eux ont tout simplement disparu au profit de firmes étrangères. [↑](#footnote-ref-21)
22. Il conviendrait à cet égard de s’interroger sur les données et analyses produites par l’INSEE qui majorent à l’excès les perspectives de productivité et d’emploi. [↑](#footnote-ref-22)
23. Surtout dans une économie de services comme la nôtre. [↑](#footnote-ref-23)
24. Parmi les déficiences de notre vie démocratique il faut déplorer le fait que des personnalités dont les scores électoraux sont très régulièrement médiocres bénéficient grâce aux réseaux sociaux de « followers » plus nombreux que les effectifs des partis organisés. [↑](#footnote-ref-24)
25. Il était de 2 enfants par femme en 2012, ce qui assurait le renouvellement de la population. Il a baissé à 1,88 en 2018. [↑](#footnote-ref-25)